

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL , DE L'URBANISME ,
DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



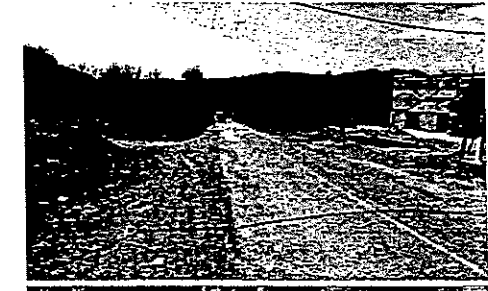
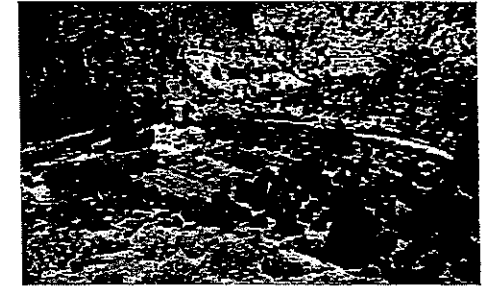
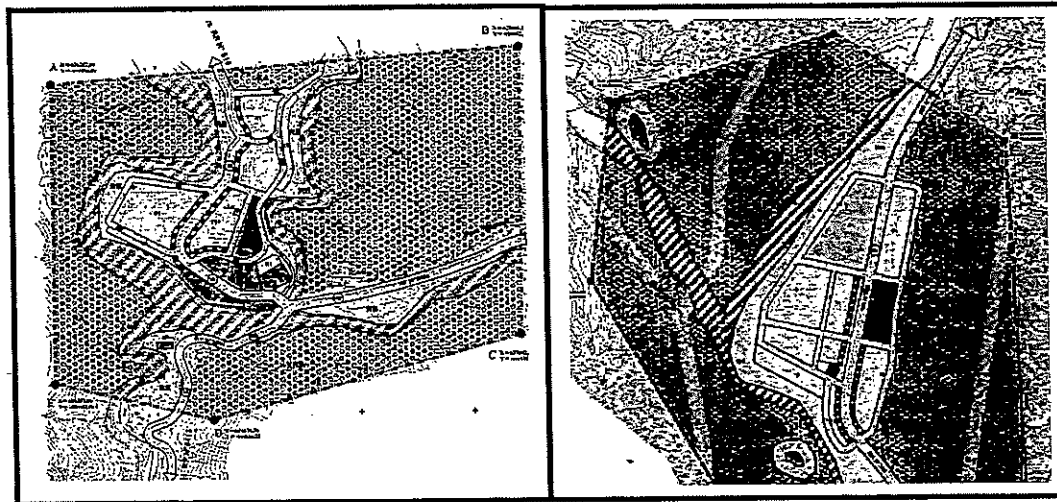
الوكالة الحضرية لتازة
Agence Urbaine de Taza

Document Délimité

AGENCE URBAINE DE TAZA

PLANS D'AMÉNAGEMENT DES CENTRES GZENAYA ALJANOUBIA ET MALLAL

- COMMUNE TERRITORIALE DE GZENAYA AL JANOUBIA - PROVINCE DE TAZA -



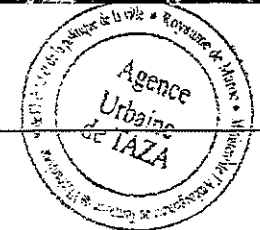
Document Délimité

NOTE DE PRESENTATION

MAI 2017

« Rachid MIHFAD » Architecte DENA Urbaniste : 24, rue My Rachid, Appt.5, Hassan - Rabat Tél. 06-61-77-01-26

En collaboration avec :



SOMMAIRE

PREAMBULE	2
-----------	---

PREMIÈRE PARTIE : CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES ET SPATIALES DE L'AIRE D'ETUDE 3

CHAPITRE I : ANALYSE SOCIOÉCONOMIQUE DE L'AIRE DE L'ÉTUDE	8
--	----------

A- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	3
B- CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	12
C- CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES	17

CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIO-SPATIALES	32
---	-----------

A- ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE L'AIRE DE L'ÉTUDE	32
B- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES CONSTRUCTIONS	39

CHAPITRE III : ÉQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURE ET DE SUPERSTRUCTURE	44
---	-----------

INTRODUCTION	44
A-ÉQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURES DE BASE	44
B- ÉQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE	46
C- INSUFFISANCES DES CENTRES	48

DEUXIÈME PARTIE : PROJECTIONS SOCIO-SPATIALES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT 51

CHAPITRE I : PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES	51
--	-----------

A. PRINCIPES DES PROJECTIONS	51
B- RÉSULTATS DES PROJECTIONS	52

CHAPITRE II : PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES	55
---	-----------

A. PRINCIPES ET FONDEMENTS	55
B. PRINCIPAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT	58

CHAPITRE III : PRÉSENTATION DU PROJET DES PLANS D'AMÉNAGEMENTS DES CENTRES DE GZENAYA ET MALAL	67
---	-----------

PRÉAMBULE

La note d'orientations d'aménagement est un document qui synthétise les principes d'aménagement ainsi que les options d'Aménagement pour l'établissement du projet des plans d'aménagement au 1/2000^{ème} des centres Gzenaya Al Janoubia et Mellal- Province de Taza. Cette note a pour finalité :

- I- Ressortir les principales caractéristiques des deux centres de la commune liées au développement socio-économique et spatial ;
- II- Établissement des projections en termes de la population et les besoins futurs en équipements sur lesquels s'articulent l'aménagement retenu ;
- III- Établir un ensemble des recommandations répondent aux tendances actuelles et futures de l'aire d'étude.

PREMIERE PARTIE : CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES ET SPATIALES DE L'AIRE D'ETUDE

CHAPITRE I : ANALYSE SOCIOÉCONOMIQUE DE L'AIRE DE L'ÉTUDE

A- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

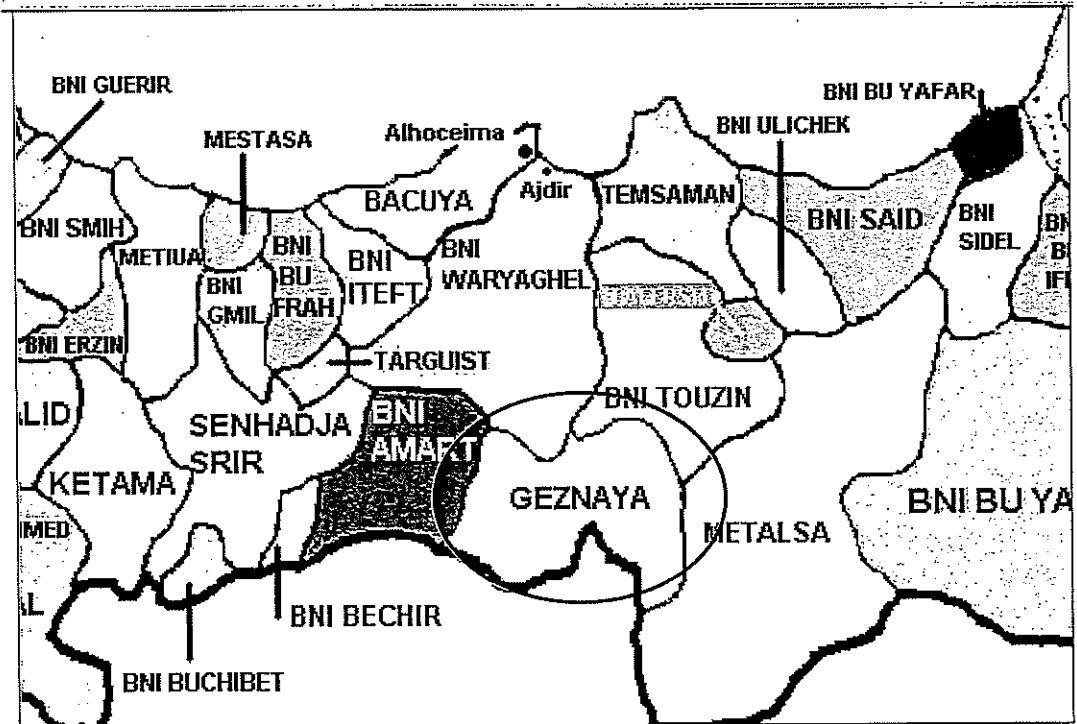
I- APERÇU HISTORIQUE

La commune rurale de **Zenaya Al Janoubia** fait partie de la confédération rifaine des **Izenayen**, appelée aussi "**Zenaya**". C'est une grande tribu guerrière, reconnue pour ses grands exploits lors de la Guerre du Rif. Chose qui a permis d'attribuer à la zone le nom de "triangle de la mort" lors des batailles anticoloniales des années 1950. L'axe Tizi Oualsi-Aknoul était en fait redouté par les français.

La tribu des Zenaya est entourée des tribus des Bni Ouaryaghel au nord-ouest, des Aït Touzine au nord, des Aït Ammart à l'ouest et des Ibdarsen (Metalsa) à l'est et au sud-est.

Durant son existence, elle a pu former un empire entre 1244 et 1465, dans l'actuel Maroc et imposer temporairement son pouvoir sur une partie du Maghreb et dans une partie de l'Andalousie. Le centre de l'empire des Zenaya se situait entre Taza et Fès. Ses principales villes et villages sont : Aknoul (capitale), Ajdir, Kassita, Tizi Oualsi, Azeroualene, Aghbal, Bouyakchour, Tala

SITUATION DE LA CR. ZENAYA AL JANUBIA DANS LA TRIBU ZENAYA



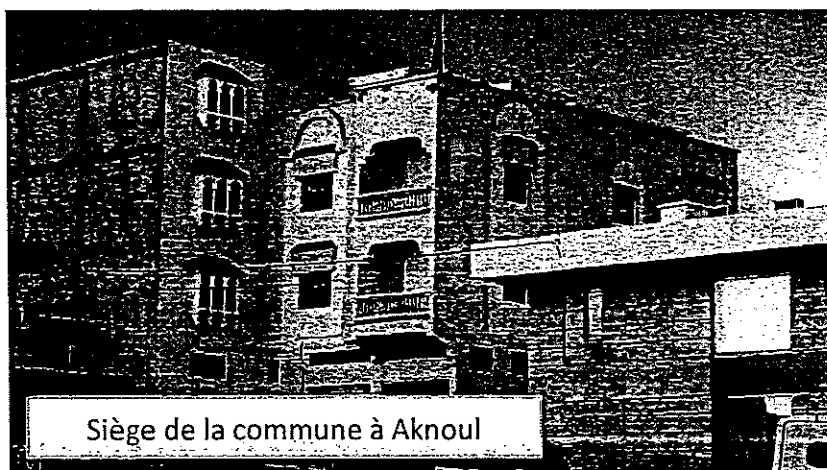
Tazegwaght, Dcharana, Boured, Inahnahane, Ghammart, Tizroutine, Tasliouine,...etc.

II- CADRE ADMINISTRATIF

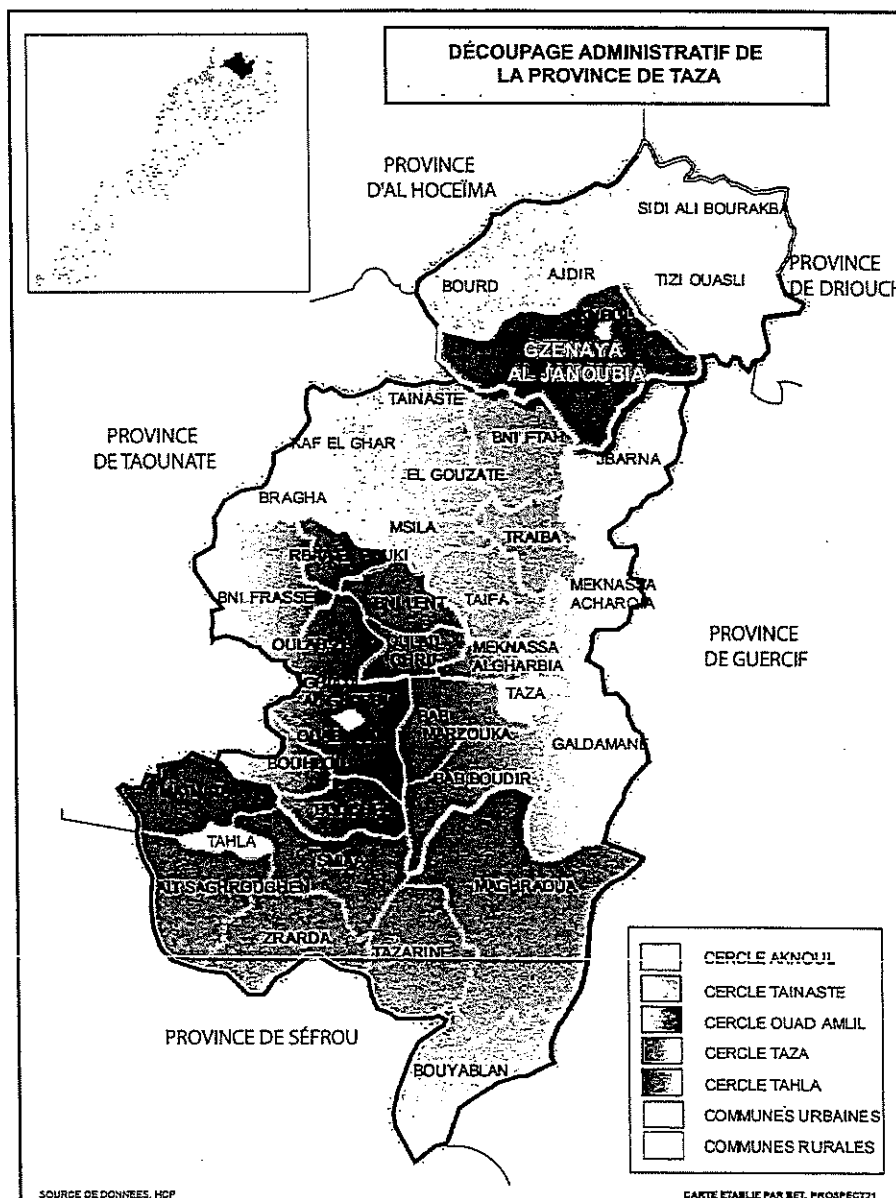
Gzenaya Janoubia est une commune rurale faisant partie du cercle d'Aknoul, Caidat d'Aknoul de la province de Taza, région de Fès-Meknès. Elle est composée de 3 fractions : Echchaouiya, Mallal et Oulad Ali englobant 24 douars.



Siège de la commune à Gzenaya



Siège de la commune à Aknoul

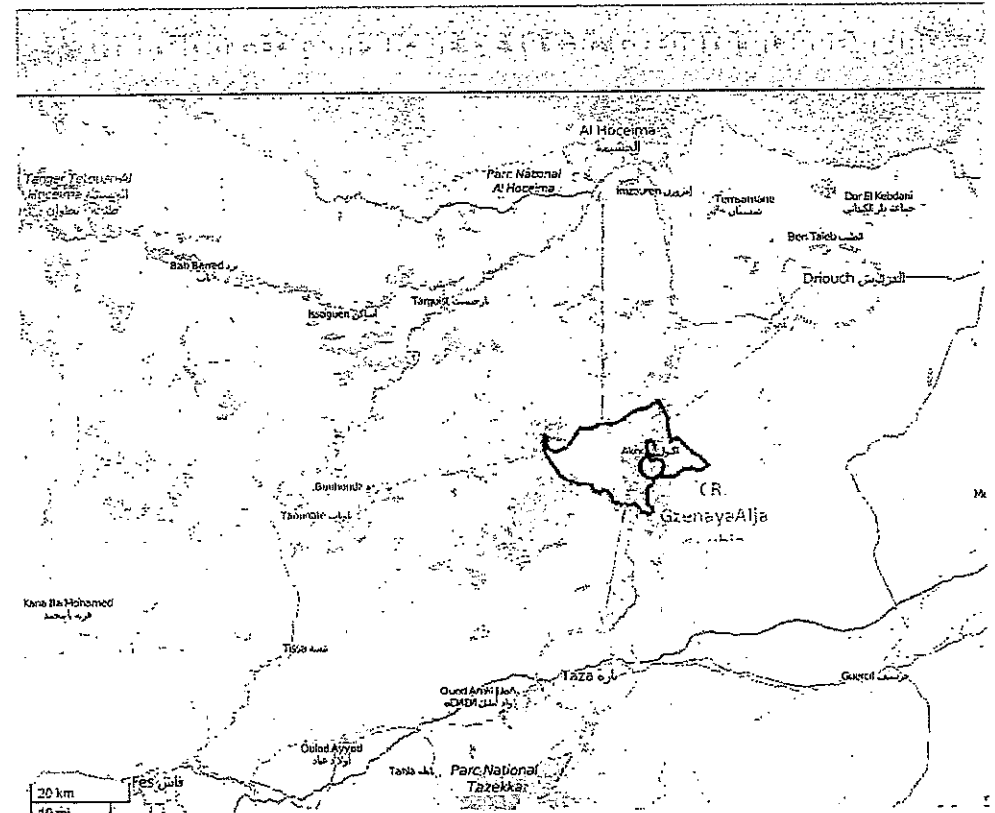
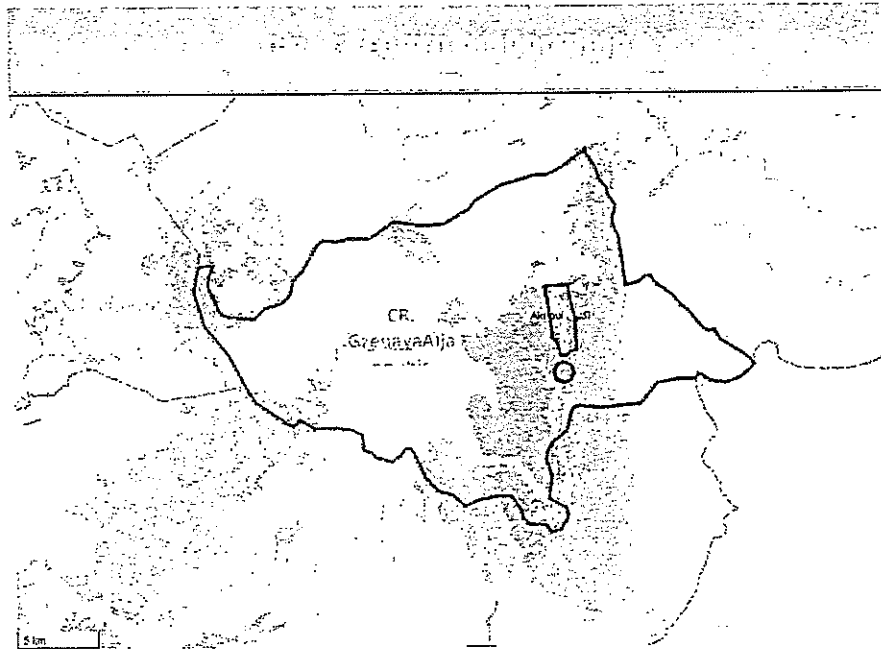


III- SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Au cœur du rif, la commune de Gzenaya Aljanoubia jouit d'une situation géographique centrale au milieu de grands pôles urbains de la région, à savoir, les villes de Taza, Taounate, Al Hoceima et Driouch.

S'étendant sur 399 Km², Gzenaya Aljanoubia est délimitée :

- Au Nord par les communes d'Ajdir et Boured ;
- Au Sud les communes de Jbarna et Bni Fath ;
- A l'Est par la commune de Tizi Ouassli ;
- A l'Ouest par la commune de Taynest.



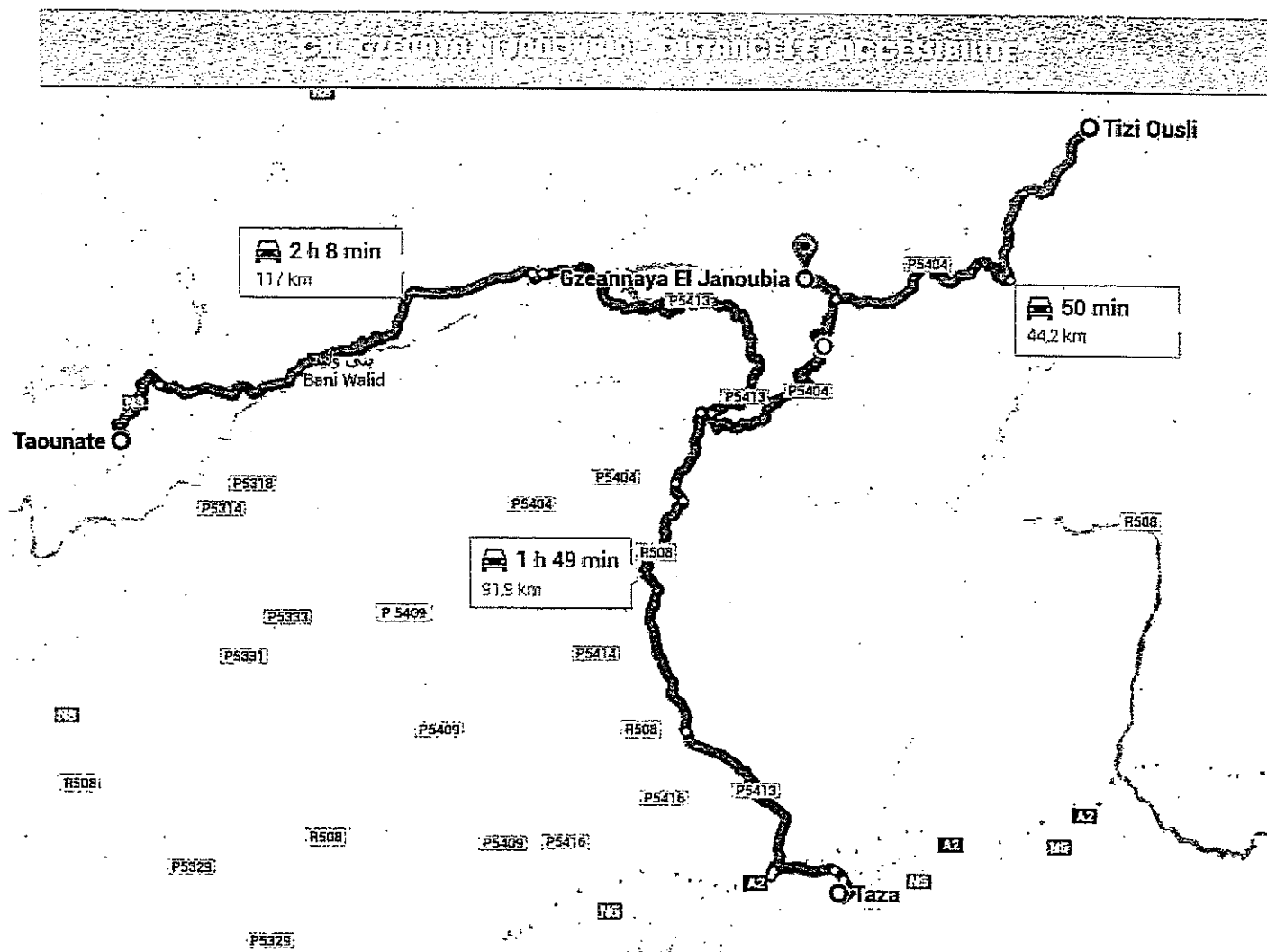


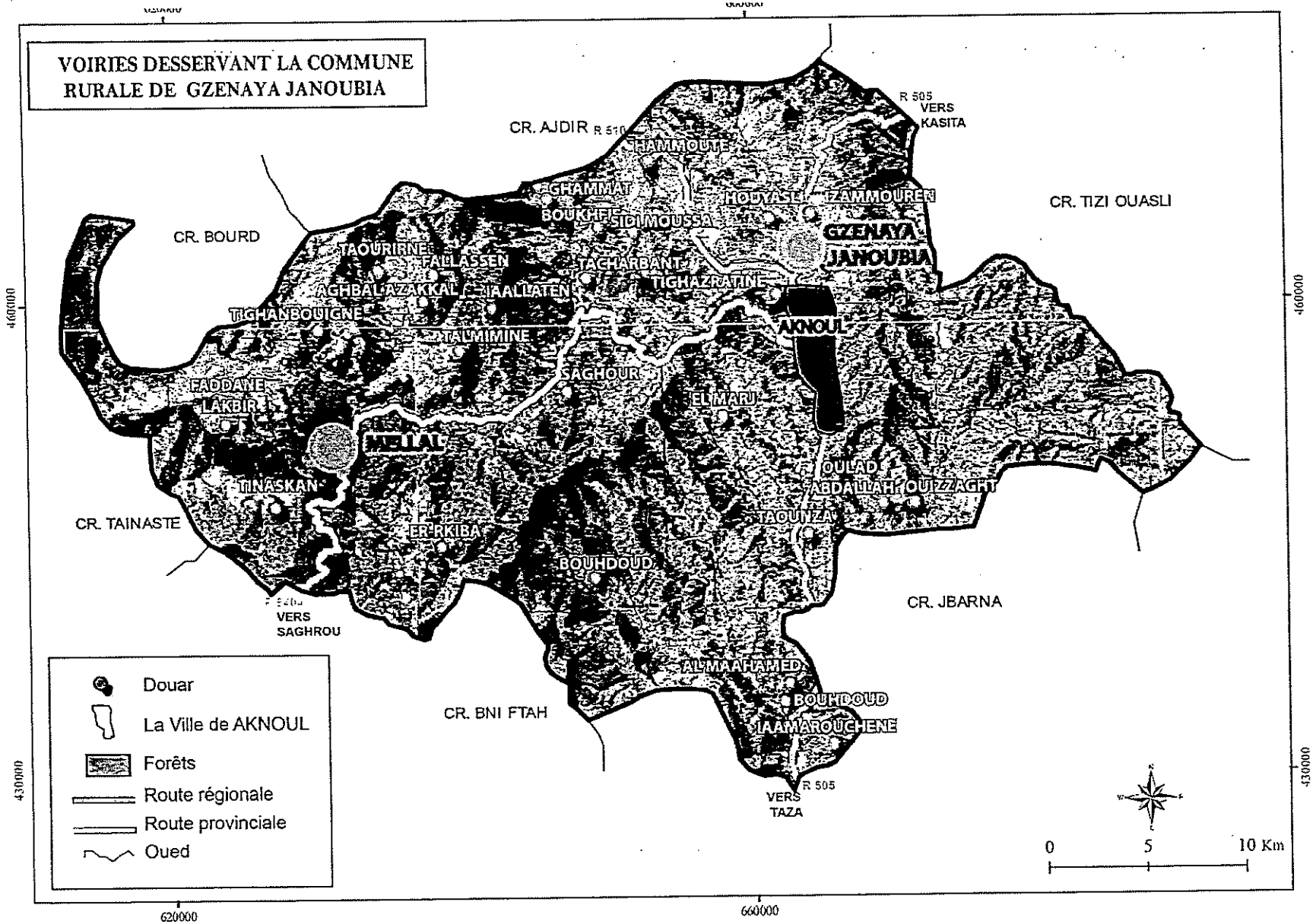
IV- ACCESSIBILITÉ ET VOIRIE

La commune rurale de Gzenaya Aljanoubia jouit d'un niveau d'accessibilité satisfaisant, relativement à son contexte géographique. Elle est traversée par les routes régionales **RR.505** et **RR.510** menant directement au centre de Gzenaya Aljanoubia. D'autre part, la route provinciale **RP.5404** constitue une bonne ouverture du centre de Mallal. Cependant, l'emplacement reculé d'un ensemble de douars rend leur accessibilité difficile.

Le relief accidenté fait que les distances de la commune par rapport aux principaux équipements d'infrastructure de la région restent grandes. Elles se déclinent comme suit :

- Gare ferroviaire de Taza à 92 Km ;
- Port de Nador Beni Nsar à 173 Km ;
- Aéroport de Fès Saïss à 218 Km.

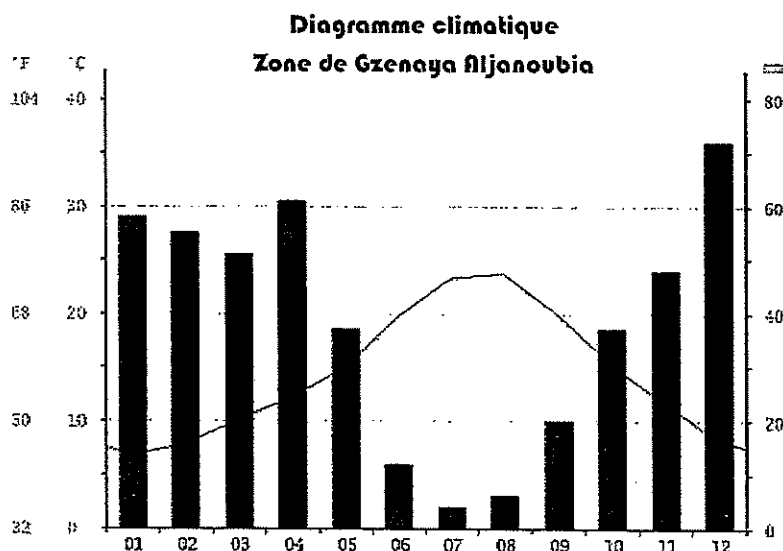




V- CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET NATURELLES

V-1. CLIMAT

Le climat de l'aire d'étude est semi-continentale à aride à influence méditerranéenne. Il est caractérisé par deux saisons distinctes : une saison tempérée et humide allant d'Octobre à Mai et une saison chaude et sèche de juin à septembre. Toutefois, le climat présente des degrés d'aridité progressive entre la partie occidentale relativement bien arrosée à climat semi-tempéré et la partie orientale semi-aride. La température moyenne à Gzenaya Aljanoubia est de 25 °C tandis que les précipitations annuelles moyennes sont de 393,5 mm.



V-2. HYDROLOGIE

Le réseau hydrographique de la commune de Gzenaya Aljanoubia est constitué d'oueds et de Chaâba dont principalement **Oued Messouda**. En fait, le relief accidenté et les pentes fortes ne permettent pas des écoulements étalés dans le temps pour constituer des ressources d'eau de surface intéressante.

Par ailleurs, la commune se trouve dans le rif où les formations géologiques en place ne possèdent pas en profondeur des perméabilités notables pouvant favoriser la constitution d'aquifères de grande envergure.

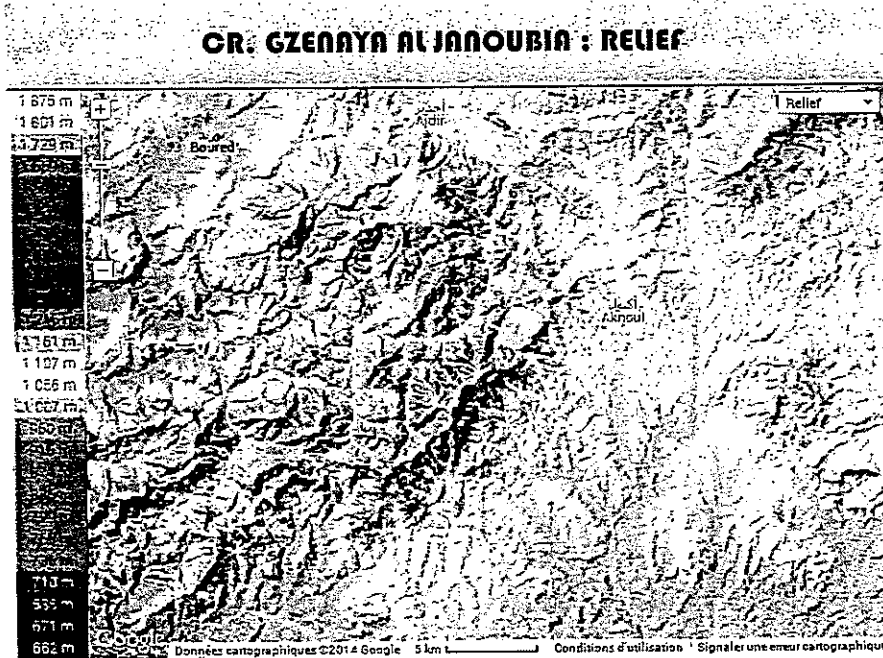
Malgré la multitude des sources d'eau et de puits dont dispose la commune, la majorité de ces eaux restent non potable et à faible qualité.

V-3. GÉOLOGIE

La commune de Gzenaya Aljanoubia fait partie de la zone Meso-Rifaine aux frontières avec les pays orientaux. Les formations géologiques dans cette aire sont principalement en calcaire et flyschs jurassico-crétacés.

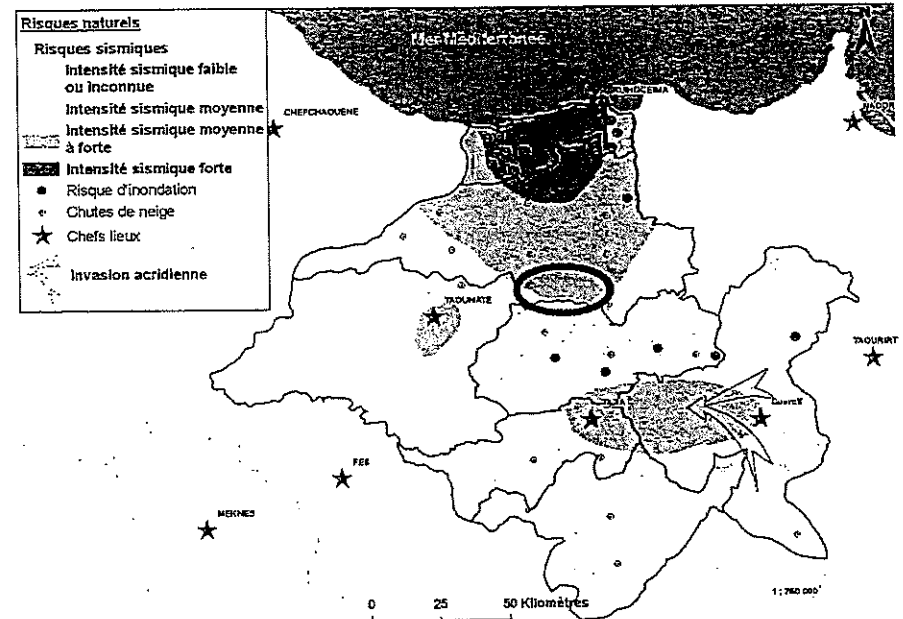
V-4. RELIEF

La topographie de la commune rurale de Gzenaya Aljanoubia est connue pour son **caractère accidenté avec de fortes pentes**. Nous enregistrons la prédominance des montagnes avec un taux au voisinage de 90%. La commune se retrouve reculée et entouré par les montagnes, à savoir celle de Kouine et Ain Ouka atteignant 1875m.



V-5. SÉISME

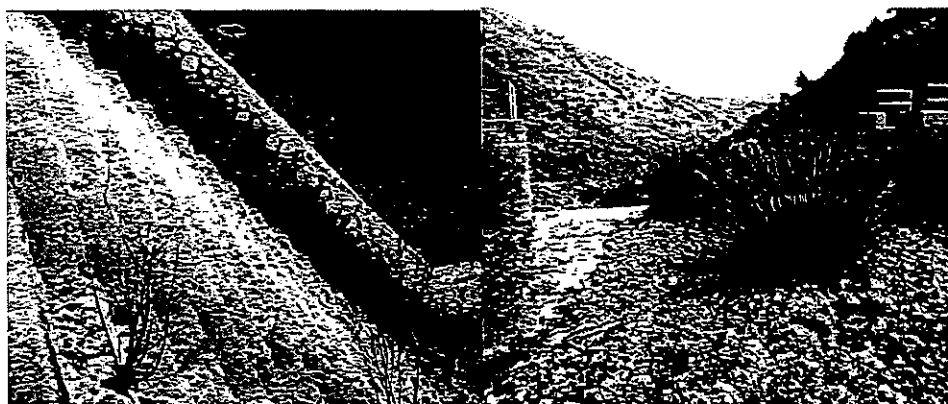
L'ex-région de Taza-Al Hoceima-Taounate connaît un risque potentiel de séisme qui se déclenche sans préalable alerte. Ceci a des retombés sur la stabilité démographique et économique dans la région, éventuellement la commune de Gzenaya Aljanoubia avec une intensité sismique moyenne à forte. Elle doit prendre en compte ce risque dans l'élaboration des politiques d'aménagement de son territoire. Ceci revient à contrôler l'expansion spatiale de l'habitat et le respect des normes de construction...



V-6. ENVIRONNEMENT

Au milieu des montagnes, la commune de Gzenaya Aljanoubia regorge d'un patrimoine naturel constitué de **1600 ha de forêt** de sapin et de chaîne vert, traversé par **des cours d'eau et de superbes cascades**.

Ce paysage est orné par **deux lacs** construits au niveau du douar de Tighzratin et d'Ouled Abdellah. Ces derniers sont de vrais sites touristiques témoignant l'abondance en eau dans la commune. Cependant, les deux lacs sont en un état dégradé suite à l'accumulation des sédiments et à la détérioration de leur entourage.



CONCLUSION

Les centres de Gzenaya Al Janoubia et Mallal, objets de la présente offre technique, appartiennent administrativement à la commune rurale de Gzenaya Al Janoubia. Tenant compte de sa situation géographique au cœur du Rif Central, cette commune représente un espace d'une grande diversité paysagère qui, dans un contexte de sécheresse, a vu sa qualité régresser, engendrant une situation de dichotomie territoriale, influençant négativement la dynamique de développement communal.

La structure montagnarde du territoire communal, entrecoupées par des oueds saisonniers, a engendré un manque flagrant de terres agricoles, qui se limitent à des terrasses de petites tailles couvrant les différents versants et vallées de la chaîne rifaine. Un constat qui devient, suite à la récurrence des années de sécheresse, un grand défi de développement, induisant une situation de pauvreté et de vulnérabilité sociale, faisant de la commune un territoire d'une grande émissivité démographique.

Par ailleurs, ce même cadre physique propose des éléments d'une importante richesse environnementale et paysagère, avec un couvert végétal, un patrimoine forestier d'une grande diversité, de profondes vallées, des sources d'eaux et quelques oueds, sans oublier la diversité faunistique de l'écosystème

rifain. Ce sont des éléments qui ne peuvent que favoriser une promotion économique (agricole, commerciale, touristique...) hautement rentable.

La promotion d'une dynamique économique et la restructuration du territoire communal autour de pôles de croissance pour une conception multipolaire (ou du moins bipolaire, autour des deux centres Gzenaya et Mallal) de développement, nécessitent une vision stratégique basée sur les facteurs contextuels cités dans ce chapitre, à savoir :

- ♣ Le facteur historique, à même de faire renaitre un héritage identitaire polyvalent (organisations tribales, architectures ancestrales, coutumes et traditions...);
- ♣ Le facteur administratif, à même de faire des deux centres Gzenaya Aljanoubia et Mallal un bi-pôle d'équilibre économique et d'organisation territoriale de toute la commune;
- ♣ Le facteur géographique, tirant profit des richesses naturelles latentes et faisant face aux contraintes physiques qui ne manquent pas sur ce territoire;
- ♣ Le facteur d'accessibilité et de desserte routière, en tant que condition importante d'ouverture du territoire et sa connectivité par rapport aux réseaux d'échanges à différentes échelles...



B- CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

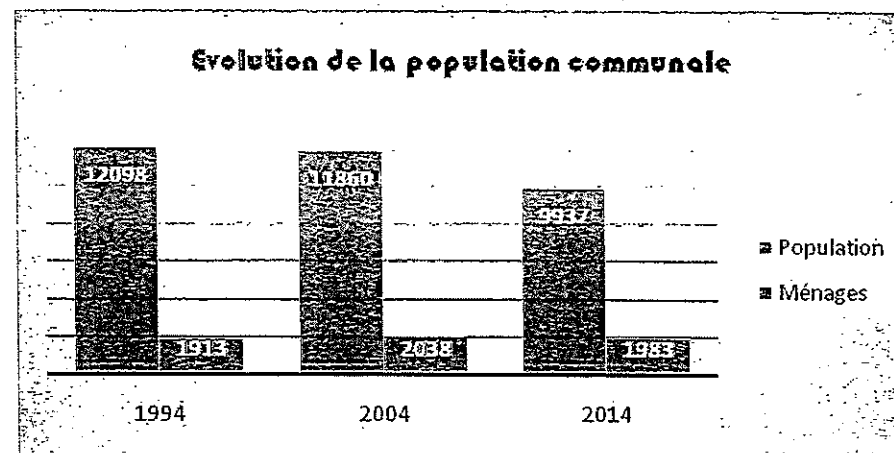
I. UNE POPULATION EN ÉVOLUTION DÉ CROISSANTE

Le territoire de la commune de Gzenaya Al Janoubia comptait au recensement de 1994 près de 12098 habitants répartis sur 1913 ménages. 10 ans plus tard, la population communale a connu une régression de 238 habitants, soit **11860 habitants** répartis sur **2038 ménages**, le TAMA enregistré pendant ladite période est de l'ordre de **-0,2%**. La taille moyenne des ménages révélée par ces effectifs est de 5,81 personnes, marquant le caractère rural prédominant dans la commune.

En septembre 2014, date du nouveau recensement général de la population et de l'habitat, la commune a poursuivi cette tendance régressive. Elle compte **9937 habitants** répartis sur **1983 ménages**, soit une régression de quelques 1923 habitants.

La régression de la population de la commune est due principalement au processus d'émigration. En effet, le manque d'opportunités d'emplois, d'équipements de base et de services... encourage les jeunes à émigrer vers des destinations nationales et internationales à la recherche de nouvelles opportunités d'emplois.

En termes de poids démographique, la commune se place en 2^{ème} position parmi les 6 communes rurales du cercle d'Aknoul, tel qu'il est illustré sur le tableau ci-contre :



Source : RGPH 1994, 2004 et 2014

Évolution de la population de Cercle d'Aknoul par commune

Communes	2004		2014		TAMA 04/14
	POPULATION	MÉNAGES	POPULATION	MÉNAGES	
AJDIR	12627	2314	10 214	2 204	-2,10%
BOURD	9831	1607	8 434	1 668	-1,52%
GZENAYAJANUBIA	11860	2038	9937	1983	-1,75%
JBARNA	3456	622	2 730	544	-2,33%
SIDI ALI BOURAKBA	10500	1856	8 083	1 682	-2,58%
TIZIOUASLI	8385	1516	6 639	1 498	-2,31%

Source : RGPH 2004 et 2014

En termes d'évolution de la population communale par douar, la carte de répartition a connu un redimensionnement des effectifs des habitants ainsi que des tailles des ménages.

Evolution de la population de la commune par fractions et par douars

		Population 1994	Ménage 1994	Population 2004	Ménage 2004	TAMA
FRACTION D'ECHCHAOUIYA	OUIZZAGHT	533	79	853	135	4,81%
	IHAMMOUTEN	1149	171	760	131	-4,05%
	IHOUYASLI	739	119	761	137	0,29%
	IZAMMOUREN	307	47	197	35	-4,34%
	OULAD ABDALLAH	266	46	208	44	-2,43%
	TAOUNZA	598	96	573	113	-0,43%
	BOUHDOD	502	74	837	130	5,25%
	IMAROUCHEN			165	35	
FRACTION DE MELLAL	TIGHANBOUIGNE	993	166	1002	172	0,09%
	TAOURIRINE	396	66	290	53	-3,07%
	IFALLASSEN	252	36	464	70	6,29%
	TINASKANE	326	49	442	69	3,09%
	TALMIMINE	1089	170	719	109	-4,07%
	AGHBALAZAKKAL	253	41	239	39	-0,57%
FRACTION D'OULAD ALI	EL MARJ	251	32	244	46	-0,28%
	TIGHAZRATINE	369	75	664	127	6,05%
	SIDI MOUSSA	554	89	445	90	-2,17%
	BOUKHFIF	253	41	332	60	2,75%
	GHAMMART	256	47	269	44	0,50%
	TACHARBANT	366	52	271	41	-2,96%
	IAALLATEN	68	11	91	14	2,96%
	SAGHOUR	902	141	906	139	0,04%
	ER-RKIBA	388	73	160	26	-8,48%
	BOUHDOD	429	62	94	15	-14,09%
	FADDANELAKBIR	859	130	874	146	0,17%

Source : RGPH 1994 et 2004

II. DES TAILLES DE FAMILLES DE PLUS EN PLUS RÉDUITES

Les ménages de la commune rurale de Gzenaya Al Janoubia ont été recensés, en 2014, à **1983**. Ils ont enregistré une régression par rapport à 2004 où ils étaient de **2038** unités.

Cette évolution n'est pourtant significative qu'après l'avoir rapportée à l'effectif de la population, aboutissant sur la taille moyenne des ménages. Cette dernière a connu une légère chute de 0,8 point entre 2004 et 2014, où elle est passée de 5,81 personnes par ménage à 5,01 respectivement.

En **2015**, la taille des ménages de l'aire de l'étude est d'une valeur de **4,51** personnes par ménages au niveau du **centre de Gzenaya Al Janoubia** et de **4,89** au niveau de **Mallal**.

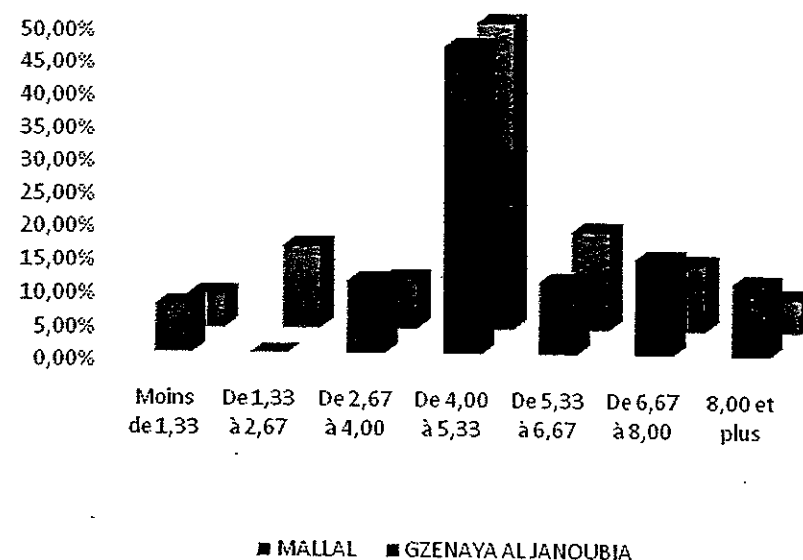
La ventilation des ménages du centre de Gzenaya Al Janoubia et de Mallal selon leur taille, présentée dans le diagramme suivant, confirme la structure de familles de tailles, généralement, moyennes. Ainsi :

Tailles des ménages au niveau de l'aire de l'étude

Aire de l'étude	Les familles d'au plus 3 personnes (tailles petites)	Les familles de 4 à 6 personnes (tailles moyennes)	Les grandes familles, de 7 personnes et plus
Centre de Gzenaya	24,4%	61%	14,6%
Mallal	17,9%	57,1%	25%

Source : Enquêtes ménages 2015

Tailles des ménages au niveau du centre de Gzenaya Janoubia et de Mallal



Source : Enquête ménages – 2015

Ces valeurs révèlent l'amélioration du mode de vie local où les ménages ont tendance à s'organiser au sein de familles de tailles de plus en plus réduites, contrairement aux zones rurales du pays.



III. UNE STRUCTURE DE JEUNES ET D'ACTIFS POTENTIELS

Au niveau de l'aire de l'étude, les données de l'enquête ménages se rapportant à la structure démographique par tranches d'âge quinquennal et par genre, mettent en évidence la situation suivante :

Population du centre par genre et par tranche d'âge

Tranche d'âge	Mallal		Centre de Gzenaya	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0-4	1,5%	3,8%	3,8%	4,4%
5-9	3,8%	1,5%	2,2%	0,5%
10-14	5,3%	5,3%	5,5%	3,8%
15-19	6,1%	7,6%	2,2%	3,3%
20-24	7,6%	3,8%	2,7%	4,4%
25-29	2,3%	3,8%	6,0%	1,6%
30-34	3,8%	4,6%	6,6%	3,8%
35-39	4,6%	3,8%	4,9%	3,8%
40-44	3,8%	1,5%	2,2%	3,3%
45-49	1,5%	3,1%	2,2%	4,9%
50-54	4,6%	3,1%	2,7%	6,6%
55-59	2,3%	3,1%	4,4%	2,2%
60-64	0,8%	0,8%	3,3%	1,1%
65-69	0,8%	0,0%	0,5%	1,1%
70 ans et +	2,3%	3,1%	3,8%	1,6%
TOTAL	51,1%	48,9%	53,3%	46,7%

Source : Enquête ménages – 2015

Concernant la structure de la population locale par genre, on constate une supériorité de la population masculine, représentant 53,3% et 51,1% au niveau du centre de Gzenaya Al Janoubia et de Mallal respectivement.

En termes de répartition par âge, l'aire de l'étude se caractérise par la jeunesse de sa population. En effet, les jeunes de moins de 35 ans constituent 51,1% de la population du centre de Gzenaya

Al Janoubia et 61,1% du total de la population enquêtée de Mallal.

La population en âge d'activité (15 à 59 ans) est de 68,2% du total de la population du centre de Gzenaya Al Janoubia en 2015 (enquête ménages) et de 71% du total de la population de Mallal, contre 57,8% pour la commune en 2004.

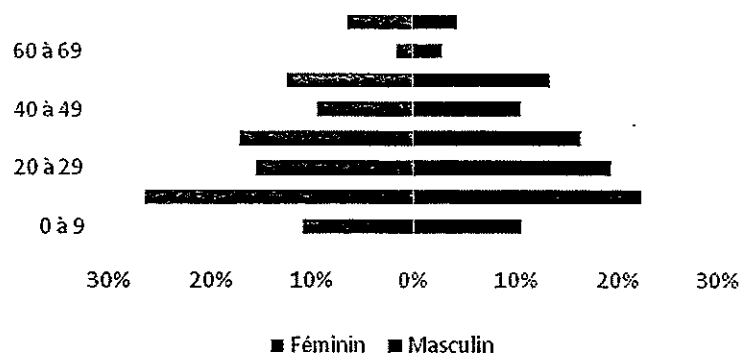
Ceci induit l'augmentation de la demande potentielle en termes d'emploi, d'habitat et d'équipements de service...

La pyramide des âges, à base plus ou moins large, illustre ce constat. Elle présente, toutefois, des irrégularités et des asymétries longitudinales et transversales qui révèlent, respectivement, des disparités entre les groupes d'âge et entre les deux genres de la population. Le sommet aplati de la pyramide, quant à lui, est synonyme de la progression relative de **la longévité de la population** de l'aire de l'étude ou de **l'immigration de la population**;

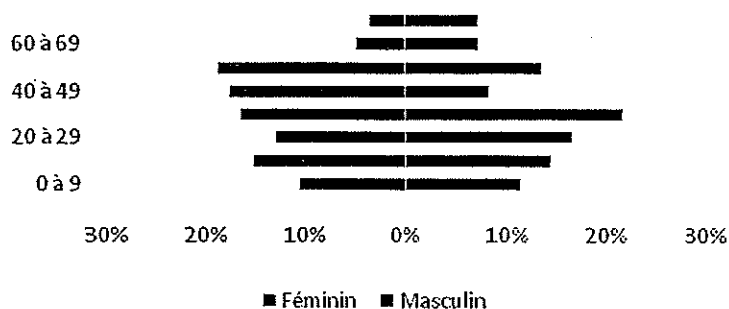
La population en âge scolaire (6-14 ans) qui représentait 22,5% de la population de la commune est d'une proportion d'environ 11% au niveau du centre de Gzenaya Al Janoubia en 2015 et de 14,5% au niveau de Mallal. La population de troisième âge (60 ans et plus) représente 11,5% au niveau du centre de Gzenaya Al Janoubia en 2015 tandis qu'il est de 7,6% au niveau de Mallal.

Ceci ne remet nullement en cause la masse et la nature des efforts à déployer pour la formation et la qualification de la tranche jeune de la population, pilier du développement du futur proche de la localité et révèle l'importance de l'adoption des mécanismes de prise en charge des personnes âgées, l'amélioration de leur cadre de vie et leur intégration dans la vie sociale.

Pyramide des âges de Mellal



Pyramide des âges du centre de Gzenaya Al Janoubia



Source : Enquête-ménages 2015

IV-. L'ANALPHABÉTISME ET LES NIVEAUX D'INSTRUCTION

Sur l'ensemble de la population âgée de 10 ans et plus, **62,2%** des habitants de la commune sont analphabètes en 2004. Ce taux est en amélioration par rapport à celui du RGPH précédent (1994), lorsqu'il était de 75,47%, mais il reste toujours important et cache des disparités par genre à ne pas manquer d'intérêt. En effet, le taux d'analphabétisme féminin dépasse largement celui enregistré chez les hommes, soit 76,2% contre 46,4% en 2004.

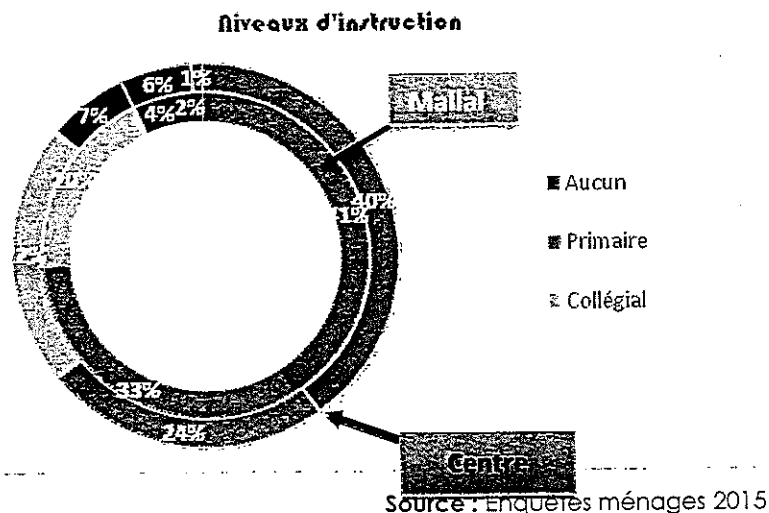
En 2015, le taux d'analphabétisme révélé par l'enquête ménages est de près de **41,2%** au niveau du centre de Gzenaya Al Janoubia et **40,2%** au niveau de Mallal, avec des pourcentages plus prononcés chez les filles que chez les garçons.

Niveaux d'instruction de la population de 10 ans et plus

Niveau d'instruction	Centre de Gzenaya		Mallal	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Aucun	23,9%	61,0%	31,1%	50,0%
Primaire	38,6%	26,0%	27,9%	19,6%
Collégial	27,3%	10,4%	26,2%	17,9%
Secondaire	6,8%	1,3%	6,6%	7,1%
Supérieur	3,4%	1,3%	6,6%	5,4%
Enseignement traditionnel	0,0%	0,0%	1,6%	0,0%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête ménages – 2015

Les informations obtenues de l'enquête ménages à propos des niveaux d'instruction permettent de mettre en évidence les constats suivants :



- La proportion assez importante de la population au niveau primaire aussi bien au niveau du centre de Gzenaya Al Janoubia qu'au niveau de Mallal, soit 32,7% et 23,9% respectivement ;
- La proportion importante de la population en enseignement fondamental et secondaire par rapport à la situation communale, soit 56,3% au centre de Gzenaya Al Janoubia et 54,9% à Mallal (enquête-ménages 2015) contre 34,7% à l'échelle communale en 2004 ;
- La proportion de la population en enseignement supérieur demeure modeste, soit 2,4% au centre de Gzenaya Al Janoubia et 6% à Mallal;
- La formation professionnelle n'intéresse pas la population du de l'aire de l'étude;

Pour tous les niveaux d'instruction, la proportion des filles est inférieure à celle des garçons

V.-. LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

Le niveau humain et social de la population peut être appréhendé grâce à l'indice de développement humain et celui de développement social. Dans ce contexte, la commune de Gzenaya AL Janoubia affiche un indice de développement humain de **0,53** qui reste certes supérieur à l'indice provincial (0,48) et régional (0,46) mais qui demeure loin de la situation idéale qui vaut 1 (HCP 2004).

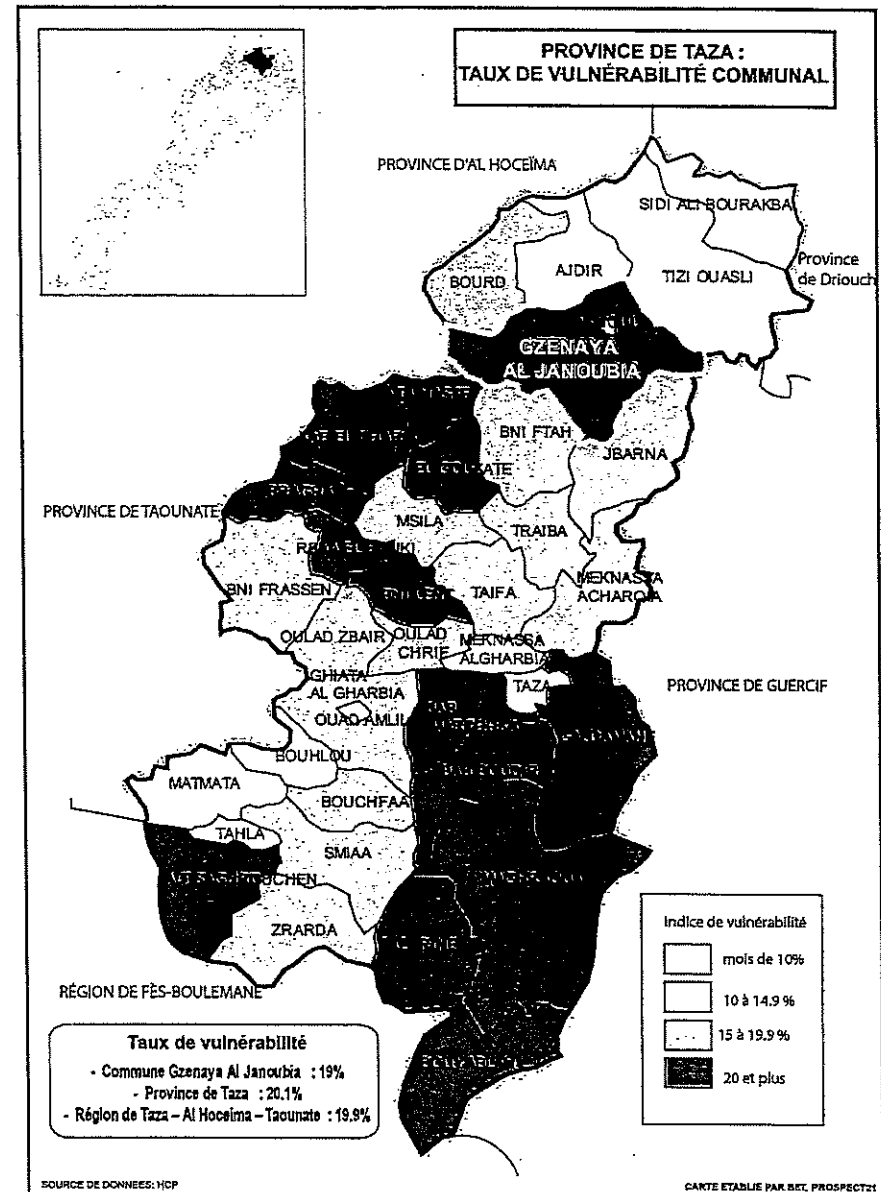
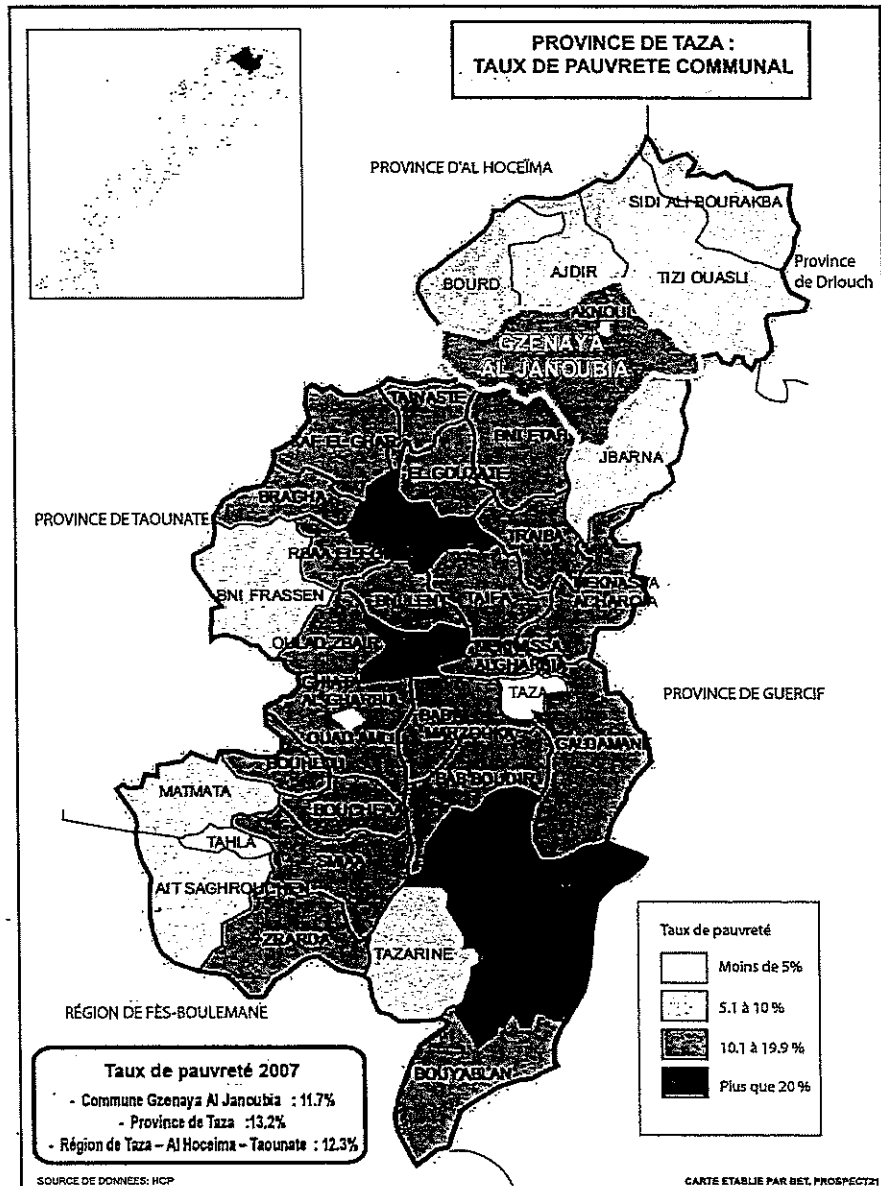
Quant à l'indice de développement social, il était de l'ordre de **0,25** en 2004 à l'échelle communale, soit donc un retard à gagner de près de 75% par rapport à la situation idéale. Selon le rapport mondial sur le développement humain (2009), ce taux est de 0,65 à l'échelle nationale en 2007.

Ces taux devraient être en amélioration ces dernières années suite à l'amélioration de la situation de la commune en termes de raccordement, notamment au réseau d'eau potable et d'électricité.

En termes de pauvreté, la commune affiche, en 2007, un taux relativement modeste, soit **11,7%** des ménages inférieurs au seuil de pauvreté relative contre 9,9% en moyenne provinciale, 10,7% en moyenne régionale et 9,5% en moyenne nationale.

Le taux de vulnérabilité, ou le pourcentage des ménages qui risquent de tomber au-dessous du seuil de pauvreté dépasse **19%**, en 2007, contre 20,1% dans la province, 19,9% dans la région et 18% à l'échelle nationale. Ceci révèle le niveau de vulnérabilité des habitants de la commune et le retard à gagner dans ce domaine





C- CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES

INTRODUCTION

Ce volet a pour objet d'identifier la vocation économique du centre de Gzenaya Al Janoubia et de Mallal et aussi de situer ces agglomérations dans leur contexte économique élargi, afin de cerner l'impact sur l'emploi et sur la dynamique communale et extra-communale.

I. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

I-1. UN TAUX D'ACTIVITÉ MODESTE ET UN TAUX DE CHÔMAGE ÉLEVÉ

En 2015, le taux d'activité révélé par l'enquête ménages est de l'ordre de **38,7%** au niveau du centre de **Gzenaya Al Janoubia** et de **37%** au niveau de **Mallal**.

Par ailleurs, le taux de chômage, ou la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 ans et plus, est de l'ordre de **35,6%** au centre de Gzenaya Al Janoubia et de **29,2%** à Mallal. Comparés aux moyennes nationales du milieu rural en 2010 (58,4% comme taux d'activité et 3,9% comme taux de chômage), **le taux d'activité au niveau de l'aire de l'étude s'avère modeste et le taux de chômage, par contre, reste élevé.**

Occupations de la population de l'aire de l'étude

	Occupation	Centre de Gzenaya Al Janoubia	Mallal
Actifs	Actifs occupés	24,9%	26,2%
	Actifs en chômage	13,8%	10,8%
Inactifs	Femmes aux foyers	28,7%	23,1%
	Élèves, Étudiants, Stagiaires	15,5%	23,1%
	Autres Inactifs	17,1%	16,9%
	TOTAL	100%	100%

Source : Enquête ménages – 2015

La population inactive représente, quant à elle, des valeurs respectives de **61,3%** et **63%** au niveau du centre de Gzenaya Al Janoubia et de Mallal.

I-2. DES SECTEURS D'ACTIVITÉ CONFIRMANT LA VOCATION RURALE

La commune rurale de Gzenaya Al Janoubia se caractérise par la prédominance du secteur primaire, puisqu'on note que **65,9%** de la population active est occupée dans le secteur agricole, **11,7%** dans l'industrie, **6,3%** dans le commerce, **6,1%** dans l'administration et **5,2%** dans les BTP... Le reste des activités, dont les services, le transport-communication et les mines, n'occupent qu'une proportion restreinte de la population active communale.¹

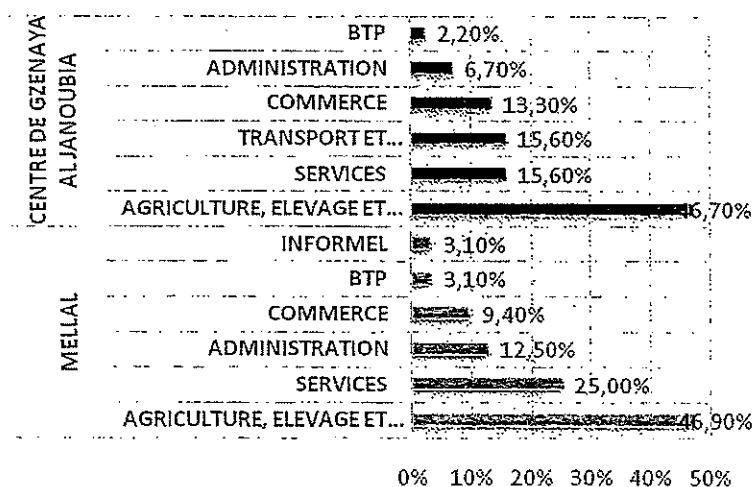
¹RGPH 2004.

Il est à noter que les activités économiques et administratives se concentrent principalement au niveau de l'aire de l'étude.

Aussi, les présents plans d'aménagement cherche-t-il à renforcer la tendance économique vers plus de diversification, de compétitivité et de répartition équitable des activités à travers le territoire communal.

Ceci étant, et afin d'avoir une idée sur la structure générale du tissu économique local, il importe de procéder à la ventilation des actifs occupés selon les secteurs d'activités exercées; ceci est à même de mettre en évidence les secteurs les plus attractifs, dont les plus pourvoyeurs d'emplois :

Population active par Secteurs d'activités



Source : Enquête ménages – 2015

Ainsi ventilée, la structure économique du centre de Gzenaya Al Janoubia ainsi que Mellal est caractérisée par la présence déterminante du **secteur agricole**, occupant 46,7% et 46,9% des actifs respectivement. Viennent ensuite **les services** avec des taux respectifs de 15,6% et 25%.

En troisième position, le secteur **de transport et communication** occupe une proportion assez importante au niveau du centre de Gzenaya Al Janoubia, soit 15,6% des actifs du centre, il s'agit principalement de transport informel. Au niveau de Mellal, l'**administration** occupe 12,5% de la population active.

Le commerce vient en quatrième position et mobilise près de 13,3% et 9,4% au niveau du centre de Gzenaya Al Janoubia et de Mellal respectivement.

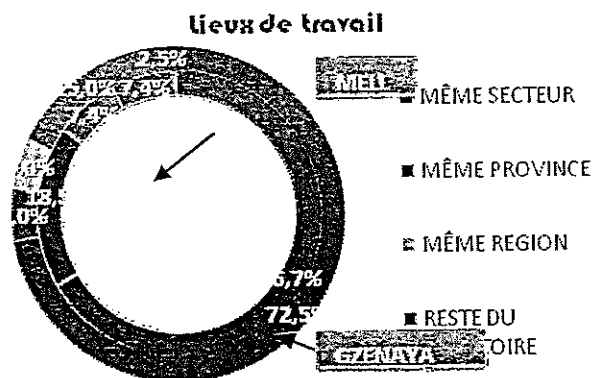
Les autres activités viennent au pied de la liste avec des pourcentages modestes.

I-3. DES LIEUX DE TRAVAIL GÉNÉRALEMENT INTRA-COMMUNALES

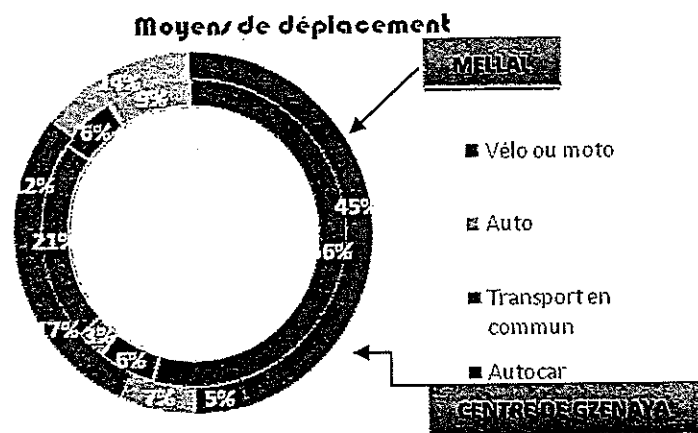
En ce qui concerne les lieux de travail, l'enquête ménages a révélé que la majorité des actifs occupés du centre de Gzenaya Al Janoubia et de Mellal exercent leurs métiers à l'intérieur de la commune.

L'enquête a également révélé la proportion non négligeable de la population travaillant à l'étranger, soit 7,4% au niveau de Mellal et 2,5% au niveau du centre de Gzenaya Al Janoubia.

Aussi, les déplacements sont-ils en majorité effectués à pieds (65,1%). Tandis que le transport en commun est utilisé par 14,3% des actifs du centre.



Source : Enquête ménages – 2015



Source : Enquête ménages - 2015

I-4. DES REVENUS MENSUELS MODESTES

Selon les déclarations des actifs occupés interviewés lors de notre enquête ménages, les activités exercées sont généralement faiblement génératrices de revenus.

Ainsi, le revenu moyen des activités principales est d'environ **1867,86 Dh** par mois au niveau du centre de Gzenaya Al Janoubia et de **1436,36 Dh** par mois au niveau de Mallal. De plus, la majorité écrasante des revenus se situe dans les tranches inférieures à 2.000 Dh/mois (inférieures au seuil minimal interprofessionnel garanti / SMIG).

Tranches des revenus mensuels des actifs occupés

Revenus d'activités principales (en Dh)	MALLAL	CENTRE DE GZENYA
0-1000 DHS	40,9%	39,3%
1001-2000 DHS	50,0%	39,3%
2001-3000 DHS	4,5%	10,7%
3001-4000 DHS	0,0%	3,6%
4001-5000 DHS	4,5%	0,0%
5001 DHS et plus	0,0%	7,1%
TOTAL	100%	100%
Revenu moyen	1436,36 Dhs	1867,86 Dhs

Source : Enquête ménages –2015

II. ANALYSE SECTORIELLE DU TISSU ÉCONOMIQUE

En complément à ce qui précède, il est important d'examiner la situation économique locale du point de vue de la dynamique des secteurs d'activités existants. Ainsi, chaque secteur économique fera l'objet d'une analyse plus ou moins détaillée selon les données disponibles.

II-1. L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE, ACTIVITÉS PRINCIPALES DANS LA COMMUNE

L'activité agricole constitue l'axe principal autour duquel s'articule l'activité économique de la commune. C'est le principal secteur générateur des revenus pour la plupart des ménages de la commune. En fait, il mobilise près de 65,9% des actifs occupés de la commune.

Cependant, l'activité agricole au sein de la commune est traditionnelle et vivrière et confronté au manque de terrains plats, à la pauvreté des sols, au coût élevé des engrais, la non utilisation des semences sélectionnées et à l'absence de formation.

Type d'utilisation du sol

Type d'utilisation	Superficie en ha	Pourcentage
SAU	6698	16,78%
Irrigué	328	4,9%
Bour	6370	95,1%
Superficie totale	39900	100%

Source :RGA 1996



Selon le Recensement Général Agricole, la superficie agricole utile (SAU) de la commune de Gzenaya Al Janoubia était de 6698 Ha en 1996, soit 16,78% de la superficie totale, dont le Bour constitue une superficie importante, 95% du total de la SAU (6370 Ha).

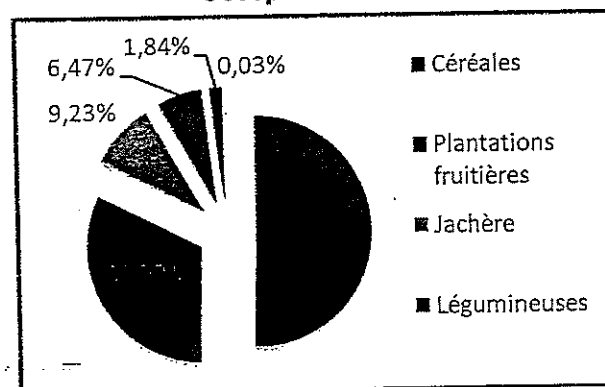
Type d'utilisation du sol

Type d'utilisation	Superficie en ha	Pourcentage
SAU	5420	13,58%
Irrigué	1539	28,4%
Bour	3881	71,60%
Superficie totale	39900	100%

Source : Diagnostic Territorial Participatif 2011

Cependant, les superficies agricoles ont connu de nettes modifications en 15 ans. En effet, selon le Diagnostic Territorial Participatif de 2011, il ressort que la superficie agricole utile a diminué de 3,2 points en passant de 16,78% en 1996 à 13,58%. Par ailleurs, la surface des zones irriguées a augmenté 23,5 points durant cette période, en évoluant de 4,9% du total de la SAU à 28,4%. En contrepartie le Bour a baissé du même nombre de points précédent en passant de 95,1% du total de la SAU à 71,6%.

Occupation de la SAU



Source : RGA, 1996.

La filière **céréalière** constitue une des principales filières de la production agricole au niveau du territoire communal. C'est la principale spéculation adoptée par la plupart des agriculteurs. Elle occupe 50,45% du total de la SAU de la commune. Les espèces des céréales cultivées sont de 3 types : le blé dur (1500 hectares), le blé tendre (200 hectares) et l'orge (2800 hectares) dont la production est de 12, 12 et 14 quintaux par hectare respectivement. Ce qui laisse sous-entendre que la production céréalière ne suffit pas pour répondre aux besoins de la population.

Par ailleurs, les producteurs pratiquent une alternance céréales et jachère qui permet de reposer le sol durant une année. Les plantations fruitières (l'olivier et l'amandier essentiellement) détiennent la deuxième place avec 2940 Ha, soit 31,28% de la SAU communale. En effet, la plantation fruitière la plus importante est celle de **l'amandier**. Elle occupe une place importante dans l'économie de la région. Cela est visible aussi bien au niveau de la surface qui lui est allouée (4100 hectares) qu'au niveau de la production estimée à 5 quintaux par hectares.

Cette plantation est considérée la plus importante source de revenu pour l'agriculteur puisque la région dépend principalement de ces cultures en raison du sol et du climat favorables. Elle maintient d'autre part, la cohésion des terres étant donné que la plupart de ces dernières sont en pente.

Signalons aussi que les **oliviers**, moins importants que les amandiers, détiennent une superficie de 2100 hectares et offrent un rendement de 2 quintaux par hectares.

Il existe, par ailleurs, d'autres types de plantations qui couvrent une large surface et qui concurrencent l'amandier tels que les **pêches** dont la culture couvre 5 hectares, le **poirier** (1 hectare), le **grenadier** (2 hectares) et les **vignes** qui détiennent l'importante superficie de 30 hectares.

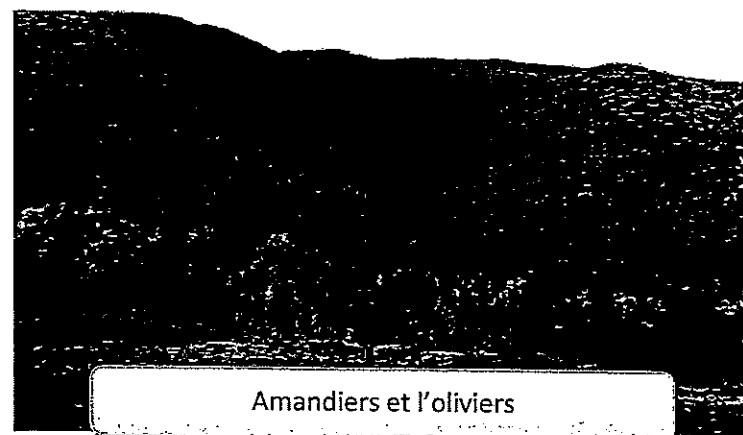
Ces plantations sont suivies par les légumineuses (595 Ha), les maraîchages (169 Ha) et les fourrages (3 ha).

Cependant, bien que le secteur profite de plusieurs atouts tels que l'aspect pédologique et morphologique favorable, ainsi que la proximité des principaux pôles de commercialisation et de distribution, le secteur demeure traditionnel et est assujéti à un certain nombre de problèmes, touchant la cadence de productivité et qui l'empêchent de jouer son rôle comme levier de développement local, à savoir :

- ♣ La sécheresse récurrente ;
- ♣ La diminution de la SAU ;
- ♣ Les incendies ;
- ♣ Le caractère accidenté du relief ;
- ♣ Le coût élevé des engrais et des semences en raison du relief accidenté et de l'éloignement des douars ;
- ♣ Difficulté de transport du matériel agricole ;
- ♣ La non utilisation des semences adéquates ;
- ♣ Les problèmes d'écoulement des productions ;
- ♣ Manque de terrains plats et pauvreté des sols ;
- ♣ Manque d'appropriation, ce qui entrave l'exploitation des terres ;
- ♣ Absence de pesticides, ce qui facilite la propagation

des maladies ;

- ♣ Le caractère traditionnel et vivrier de l'agriculture ;
- ♣ Le manque d'encadrement pour moderniser et sophistiquer l'agriculture...



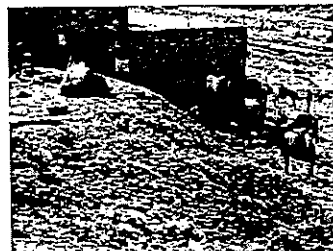
L'élevage compte parmi les activités économiques essentielles de la commune et reste une source de revenus supplémentaire importante pour les agriculteurs. Il s'agit principalement de l'élevage d'ovins et de caprins qui remonte aux premières origines de la population et doit son développement aux vastes parcours et forêts disponibles au niveau de la commune.

Le cheptel recensé en 1996 est estimé à quelques 6090 têtes d'ovins, 7940 têtes de caprins, 879 têtes de bovins, 12 têtes de chevaux, 1066 têtes de mulets et 380 têtes d'ânes.

Élevage au niveau de la commune de Gzenaya Al Janoubia

Élevage	Nombre de têtes
Ovins	6090
Caprins	7940
Bovins	879
Chevaux	12
Mulets	1066
Ânes	380

Source : RGA 1996



Généralement, l'élevage au niveau de la commune présente plusieurs lacunes. Nous citons :

- ♣ La production animale est très limitée en particulier les bovins et les ovins en raison de l'absence de grands parcours de pâturage ainsi que l'absence de fourrage et la faiblesse des moyens et des techniques pour le conserver ;
- ♣ La régression des terres forestières en raison de la surexploitation qui menace les espaces réservés pour le pâturage ;
- ♣ L'absence de races prolifiques ce qui induit la faiblesse de la production ;
- ♣ L'élevage du bétail s'effectue par des méthodes traditionnelles ;
- ♣ Le bétail est exposé aux maladies à cause de l'absence de vétérinaires au sein de la commune (un seul vétérinaire au niveau du cercle d'Aknoul) ;
- ♣ Le manque d'investissement dans le domaine de l'élevage.

II-2. INDUSTRIE DES CARRIÈRES

Aucune activité industrielle, au vrai sens du terme, n'est actuellement exercée au niveau de l'aire objet de la présente offre. Pourtant, la commune de Gzenaya Al Janoubia dispose de différentes carrières de sable, de pierres, de plâtre et de la chaux... Cependant ces carrières sont non exploitées vue le caractère accidenté du relief et la difficulté d'accessibilité.

II-3. LE COMMERCE

La proximité de la municipalité d'Aknoul a découragé toute tentative de développement du commerce. En effet, ce secteur se classe en troisième position en termes de mobilisation de la main d'œuvre locale et occupe **6,3%** de la population active communale. L'essentiel de l'activité commerciale est concentré au niveau des centres objets de l'étude (particulièrement à Mallal). Il s'agit généralement des boutiques de ventes des produits alimentaires et agricoles.

Selon la monographie 2010, la commune possède quelques 28 boutiques de petites tailles, très modestes en matière d'offre de produits exposés, ne couvrant pas la totalité des douars et ne fournissant aucun revenu pour la commune puisqu'elles ne sont pas concernées par le recensement fiscal.

Par ailleurs, la commune de Gzenaya Al Janoubia dispose d'un **souk hebdomadaire** situé au niveau de Mallal. Ce dernier constitue un lieu d'écoulement de la production agricole de la commune ainsi que le point d'approvisionnement de la population en différents produits manufacturés. Il constitue également un lieu d'échange pour la population des différents douars de la commune. Toutefois,

l'activité commerciale au niveau des centres est fortement liée à l'agriculture.

Nombre de points de vente dans le souk de la commune

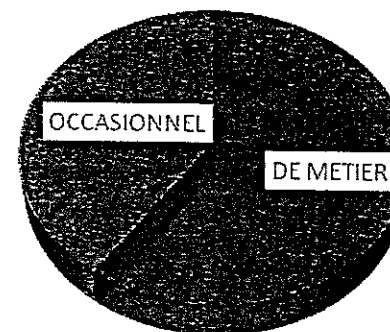
Nature du commerce	Nombre	Pourcentage
Produits alimentaires	4	14,29%
Céréales	1	3,58%
Fruits et légumes	8	28,57%
Boucherie	1	3,58%
Volailles	2	7,14%
Poissonnerie	3	10,71%
Nouveaux vêtements	3	10,71%
Vêtements usagés	3	10,71%
Articles ménagers	3	10,71%

Source : Monographie Gzenaya Janoubia

2010

Selon l'enquête-souk effectuée dans le cadre de cette étude, le souk de Mallal est composé de commerçants permanents (59,6% des enquêtés) et de commerçants occasionnels (40,4%).

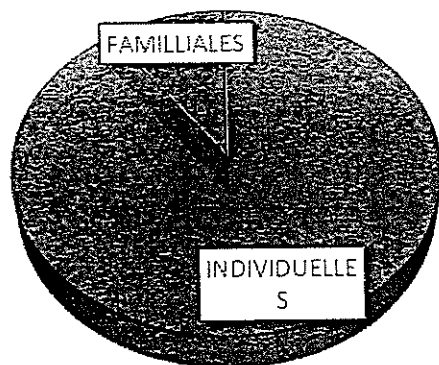
Type de soukiers



Source : Enquête-souk, 2015

L'activité des soukiers est généralement individuelle (90,2% des cas enquêtés). Mais elle est parfois familiale (9,8%).

Activités soukrières



Source : Enquête-souk, 2015

L'enquête-souk a révélé la supériorité de la présence des produits agricoles (bétail, insecticides, semences, engrais...), suivis des produits alimentaires, puis du commerce d'habillement et chaussures.

Type de commerce au souk de Mallal

Type de commerce	Fréquence
Produits agricoles et bétail	35,90%
Produits alimentaires	23,10%
Habillement et chaussures	7,70%
Autre type de commerce	33,30%
Total	100%

Source : Enquête-souk, 2015

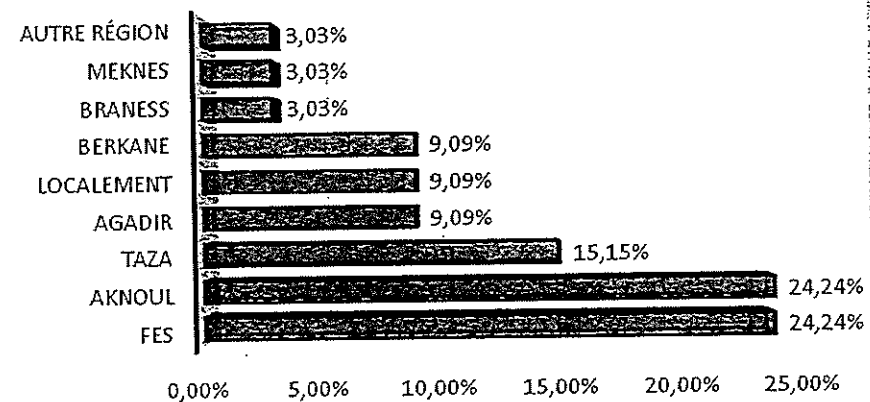
Cependant, ces produits ne répondent pas à tous les besoins des habitants de la commune.

Pour ce, les habitants fréquentent plusieurs autres souks dont notamment les souks d'Aknoul, d'Ajdir, de Taza, de TiziOusli,...

Quant aux commerçants, ils s'approvisionnent de différentes zones avoisinantes, dont Fès, Aknoul et Taza, ainsi que d'autres régions du pays.

Les produits locaux sont également présents au souk de Mallal à Gzenaya Aljanoubia.

Provenance des produits du souk Mallal



Source : Enquête-souk, 2015



Vue panoramique du Souk



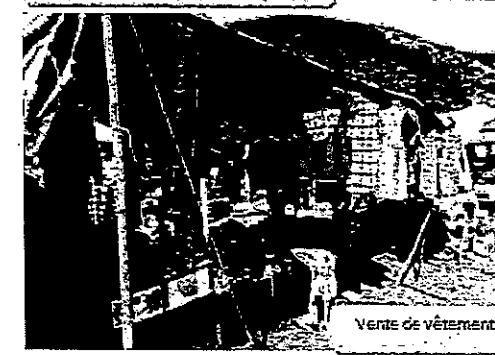
Vente de produits alimentaires



Vente de produits alimentaires



Vente d'insecticides et de pesticides



Vente de vêtements

II-4. SERVICES

Le souk hebdomadaire de Mallal, nommé Sebt Mallal est considéré comme le seul service rendu par la commune aux habitants.

Par ailleurs, l'on trouve au sein de la commune une activité en voie de disparition : La ferronnerie. En effet, plusieurs facteurs ont contribué à la disparition de ce type de service, nous citons :

- ❖ La rareté et le coût élevé des matériaux utilisés ;
- ❖ Une activité non réglementaire exercée dans la plupart des cas au sein des maisons ;
- ❖ L'absence de coopératives (Marketing) ;
- ❖ L'immigration de la main d'œuvre compétente et expérimentée.

On compte trois artisans dans l'industrie de la forge.

II-5. Artisanat

En ce qui concerne l'artisanat, il reste un secteur fragile, informel et souffrant du manque d'encadrement, de formation et de qualification professionnelle. Il est aussi, et surtout, contrarié par des difficultés de commercialisation.

Au niveau du souk on assiste à la commercialisation de produits artisanaux tels que les selles fabriquées manuellement ainsi que les bâts en plastique. Le bât étant un appareil placé sur le dos des bêtes de somme et servant au transport des fardeaux.



Selles fabriquées manuellement



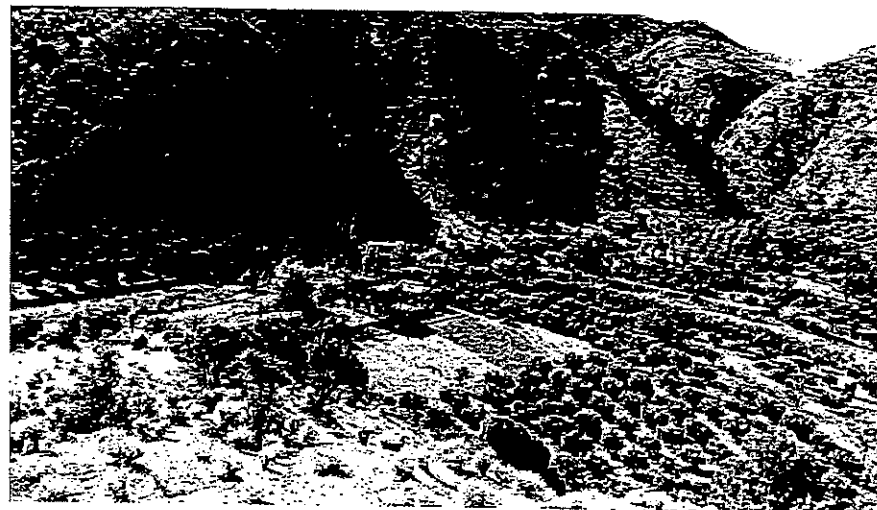
Bâts en plastique

II-6. TOURISME

Le secteur du tourisme n'est pas assez développé au niveau de la commune, ceci est dû au manque de la valorisation des richesses naturelles et historiques dont dispose le territoire. On trouve à titre d'exemple : la **forêt**, les **lacs d'Oued Massouda** et de **Sidi Abdelali...**

Ces sites peuvent laisser augurer le développement d'activités liées à l'agro et l'écotourisme sur le territoire de la commune. Toutefois, ceci reste tributaire des moyens financiers engagés par les différentes parties de développement territorial et est garanti par la dotation de la commune en équipements de base et les unités d'accueils.

Par ailleurs, l'aire de l'étude recèle des sites offrant des possibilités de chasse et de randonnées. En effet, l'existence de forêts riches en faune et en flore est susceptible de favoriser l'aménagement d'importantes réserves de chasse du fait de l'existence de diverses espèces cynégétiques : lièvres, cailles, colombes, pigeons bleus...De même, les sites naturels peuvent être aménagés en stations de repos offrant le calme et la quiétude dans un milieu forestier d'intérêt biologique et écologique.



CONCLUSION

Faisant partie du Rif Central, la commune rurale de Gzenaya Aljanoubia se caractérise par une structure de montagnes amortissant son accessibilité spatiale. Elle est traversée par les routes régionales RR.505 et RR.510, les routes provinciales RP.5404 RP.5405 et un ensemble de routes et pistes communales qui la relie aux différentes entités de la province et de la région, voire de l'ensemble du territoire national.

La croissance démographique à l'échelle communale demeure négative (-1,75%), ceci est dû principalement à l'attractivité des villes et centres urbains environnants, à la difficulté d'accessibilité et au manque des équipements.

La population locale, jeune et active, constitue une puissance humaine latente qui devrait être valorisée pour promouvoir le développement socioéconomique de l'agglomération. En majorité, ce potentiel humain est occupé par le secteur agricole et de l'élevage qui restent les principaux piliers de la base économique au niveau de la commune. Cependant, un ensemble de contraintes constituent un obstacle pour le développement de cette branche d'activité, à savoir, le climat semi-aride et la sécheresse, l'érosion, le coût élevé de l'entretien permanent des aménagements hydroagricoles, la faiblesse d'encadrement technique et d'accompagnement des agriculteurs et éleveurs, l'émigration de la population active, la hausse des prix des aliments de bétail...etc. autant de facteurs qui détériorent la production agricole et minimisent ses plus-values.

L'agglomération de Mallal concentre la quasi-totalité des équipements administratifs et de commerce qui bénéficie de la présence d'un souk hebdomadaire.

Les activités de services, quant à elles, sont de faible présence au niveau des centres de Gzenaya et Mallal.

D'autre part, la commune de Gzenaya Aljanoubia doit croire en ses potentialités naturelles et historiques, notamment les ressources forestières, les sources d'eaux et les cascades... à même de promouvoir un tourisme écologique et un agritourisme dans la zone, ainsi qu'en termes de savoir-faire développé par les artisans locaux. Le renforcement de la structure artisanale permettra au secteur de grimper à faire profiter la population locale, notamment la gent féminine de ressources supplémentaires.

Ainsi, en plus de la mise à niveau spatiale des centres de Gzenaya et Mallal, une mise en valeur des potentialités économiques latentes dont ils jouissent s'impose. Cette relance devrait être pensée selon une vision de promotion territoriale, permettant l'essor d'une armature économique diversifiée. A ce niveau de l'étude, nous pouvons d'ors et déjà proposer, comme principaux défis de relance économique communale :

- ↳ La diversification des activités non agricoles, par l'encouragement de l'investissement privé ;
- ↳ La promotion d'un tourisme écologique et culturel, tirant profit des ressources naturelles locales ;
- ↳ La protection et la bonne gestion des ressources naturelles...

CHAPITRE II : CARACTÉRISTIQUES SOCIO-SPATIALES

A- ANALYSE MORPHOLOGIQUE DE L'AIRE DE L'ÉTUDE

L'armature rurale communale de Gzenaya Al Janoubia se caractérise par l'existence d'une **structuration spatiale bipolaire**, à des échelles territoriales différentes, avec la présence de deux **pôles structurants** (centres de Gzenaya Al Janoubia et Mallal), organisant la configuration spatiale de la commune en deux principales couronnes, à savoir :

- ♣ **La couronne du centre de Gzenaya Al Janoubia au Nord-Est**, en tant que pôle administratif, abritant la maison communale, et centre relai avec la ville d'Aknoul, tout en étant situé sur la route régionale RR.505 ;

Cette couronne est formée, en plus du centre de Gzenaya Aljanoubia, des douars Ihammouten, Ihouyasli, Izammouren, El Marj, Tighazratine, Sidi Moussa, Boukhfif, Ghammart et Tacharbant, totalisant près de 4000 habitants et 710 ménages.

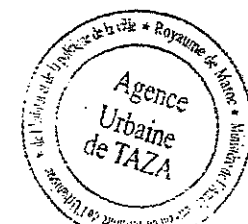
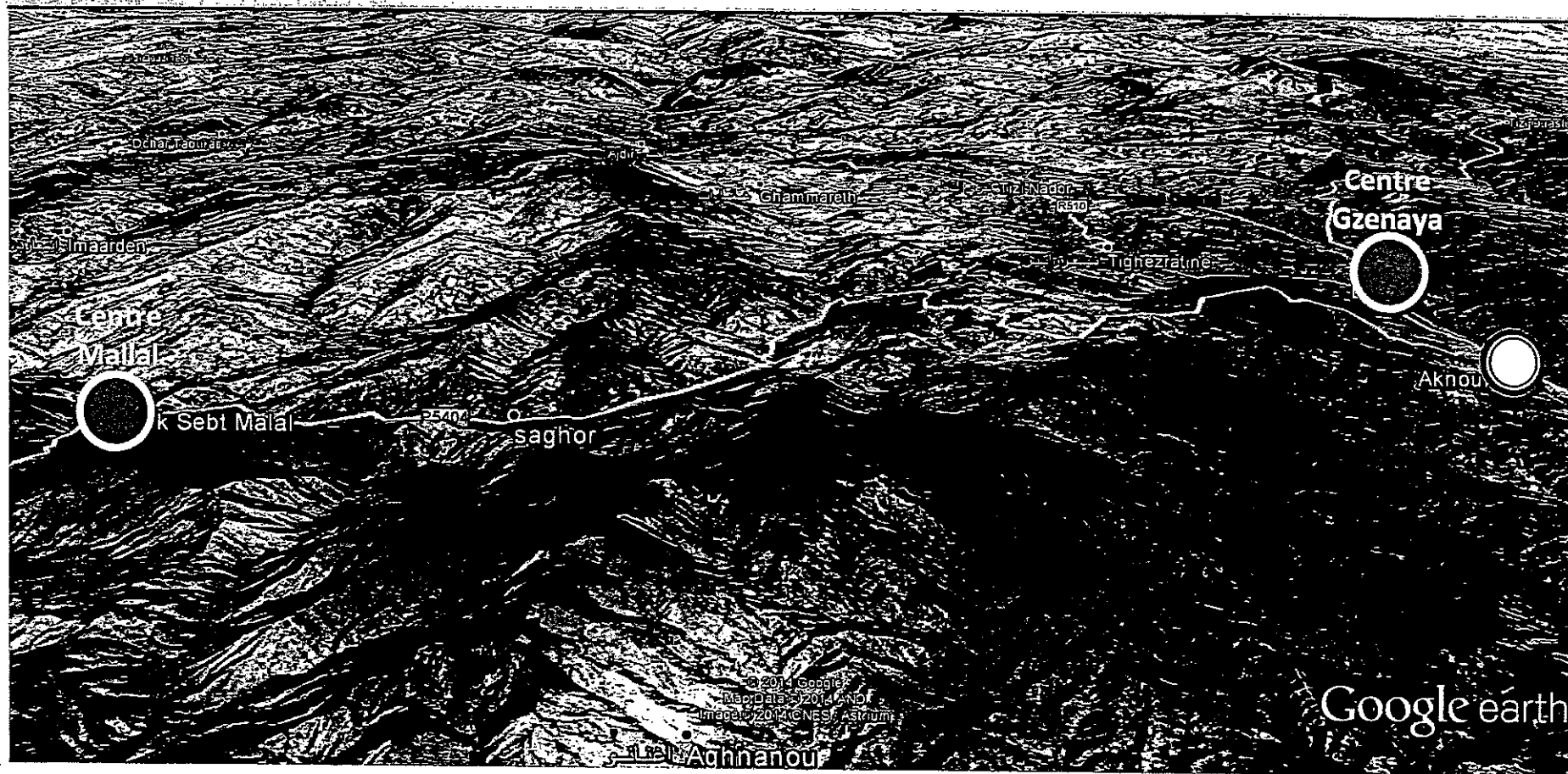
L'existence de la ville d'Aknoul ne permet pas le rayonnement de cette couronne aux douars situés au sud, sur la route régionale RR.505 (Er-Rkiba, Ouizzaght, Oulad Abdallah, Taounza, Al Maahamed, Imarouchen).

- ♣ **La couronne du centre de Mallal au Sud-Ouest**, en tant que pôle polarisant abritant le centre de santé, le bureau d'état civil et une école communautaire et situé sur la route provinciale RP.5404.

Cette couronne est formée, en plus du centre de Mallal, des douars Tighanbouigne, Taouririne, Ifalassen, Tinaskane, Talmimine, Aghbal Azakkal, Iaallaten, Saghour et Faddane Lakbir, totalisant plus de 5000 habitants et 810 ménages.

De par leur structure topographique difficile, constituée principalement de gorges bordant des vallées profondes, structurée en terrasses d'agriculture vivrière, et en raison de la présence de la ville d'Aknoul, la dynamique des deux centres de Gzenaya Aljanoubia et Mallal en tant que pôles organisateurs de l'armature communale, aptes de développer des aires de rayonnement d'une attractivité importante, n'était pas amplement favorisée.

LA CR. GZENAYA ALJANUBIA : UN RELIEF DE MONTAGNES CONDITIONNANT LE DÉVELOPPEMENT SPATIAL



L'espace bâti dans les deux centres objets de l'étude, et au niveau de l'ensemble de la commune rurale de Gzenaya Al Janoubia, présente une structuration obéissant à l'agencement du relief et les spécificités topographiques du site.

Ceci dit, à l'échelle de la zone d'étude, nous assistons à l'omniprésence de l'**habitat dispersé ou éclaté**. Ce type d'habitat est exigé par l'importance de l'altitude des montagnes à ce niveau, ainsi que par la présence de gorges, de fortes pentes et de profondes vallées qui empêchent le développement d'un habitat groupé.

L'organisation spatiale des douars dépend de plusieurs facteurs dont les plus déterminants sont :

Le facteur humain relatif à l'appartenance des ménages à la même famille ou à la même tribu ;

Le facteur économique lié à la nature des activités pratiquées par les populations (l'agriculture et l'élevage) ;

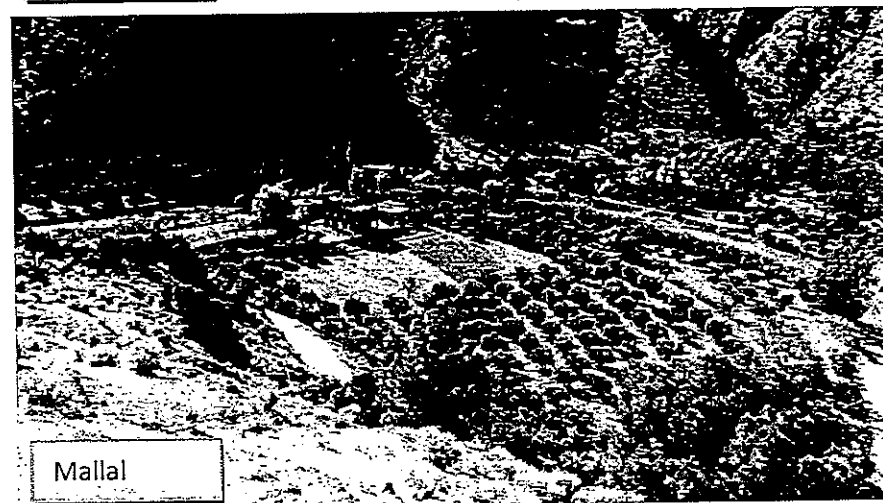
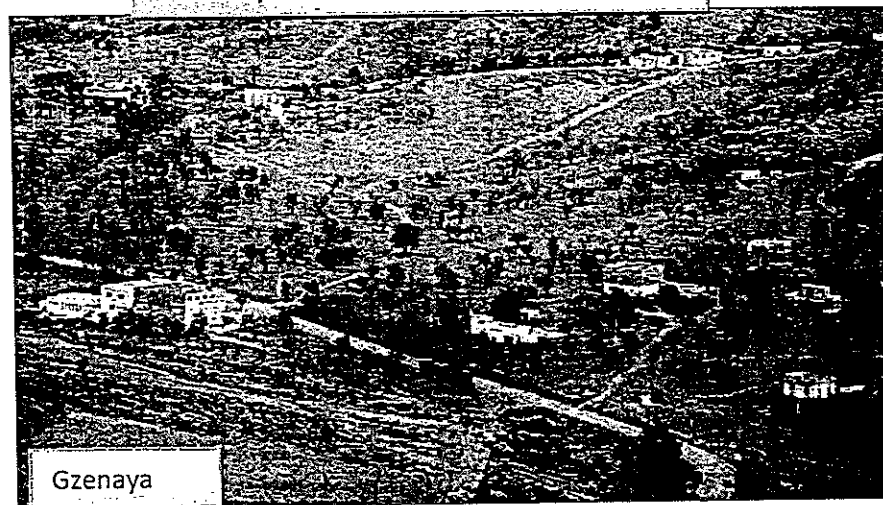
Le facteur foncier lié au choix des populations de s'implanter au niveau de leur propre terre ;

Le facteur topographique lié à la nature accidentée du terrain qui contraint les populations à occuper les terrasses stables et perchées.

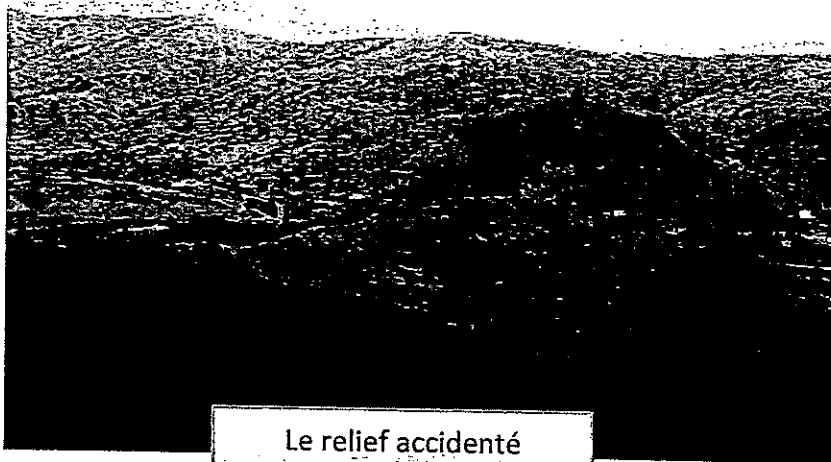
Vue sa situation géographique, le site de la commune présente de grandes **contraintes à l'urbanisation**, manifestées à travers son relief accidenté, le phénomène du séisme et de glissement du terrain, les inondations, la présence de vallées, de fossés, de chaâbas... ainsi que le souci de protection des

terres arables et des forêts contre l'urbanisation irrationnelle.

Omniprésence de l'habitat dispersé



LES PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX



Le relief accidenté



Les oueds et les inondations



Les glissements des terrains



Les terres agricoles à protéger

Bien que l'aire de l'étude relève d'une commune rurale du rif central, son **cadre bâti est de plus en plus moderne**, reflétant l'impact de l'émigration vers l'étranger sur le mode de vie des habitants, et par delà, sur le mode de construction. Ainsi, l'habitat économique, sous forme de maisons marocaines modernes de 1 ou 2 niveaux, représente plus de la moitié des habitations, contre 36,6% de constructions rurales.

Cette tendance à la modernisation de l'habitat est aussi le résultat d'une série de mutations territoriales issues, d'une part, de la pénétration de l'urbanisation et la mise en place d'un système de construction moderne, avec ses propres structures et son propre mode de gestion du territoire, selon une nouvelle perception. C'est dans ce contexte que les anciens mode de constructions ont été abandonnés, allant d'un mode traditionnel utilisant les matériaux locaux, à un mode contemporain, sous forme de **maisons modernes** dispersées ou rarement groupées par blocs ne dépassant pas deux à trois unités.

Le mode de construction adopté est celui des techniques les plus en vogue au niveau national, à savoir des constructions en béton armé à poteau - poutre, avec des séparations en agglos de ciment et des enduits lisses en mortier de ciment.

Les constructions modernes sont généralement spacieuses, bien édifiées et avec de belles façades. Mais elles sont parfois hybrides, mixant entre le système moderne en béton armé et le traditionnel en pierres. Ces pratiques ne sont pas sans laisser

apparaître bon nombre de contradictions dans certaines constructions.

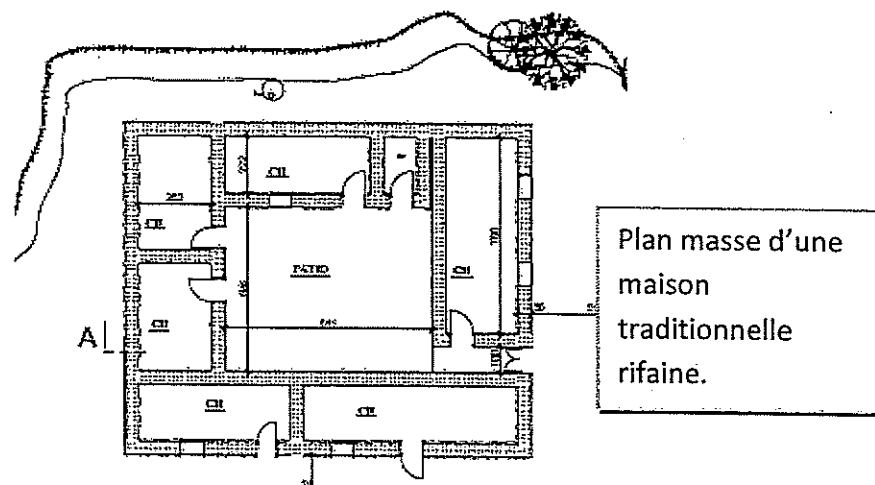


Constructions modernes

Pour ce qui est de **l'habitat rural traditionnel**, il est en forte régression dans la commune qui a assisté à plusieurs changements socioéconomiques, dus à l'ouverture de ce territoire sur son environnement à travers le phénomène d'émigration, nationale et internationale. La proximité de la ville d'Aknoul facilite l'approvisionnement en matériaux nouveaux et ouvriers de divers métiers. Ainsi, « **l'habitation de l'émigré** » vient remplacer « **la maison paysanne traditionnelle** ». ²

D'une simple constitution architecturale, la maison paysanne traditionnelle s'organise sous forme d'un cube autour d'un patio dégagé à ciel ouvert. Elle se démarque par sa toiture en bois-roseaux ou en zinc.

Les constructions "rurales" existantes actuellement dans la commune assistent de plus en plus à l'introduction de matériaux urbains (briques, béton, peinture...). Elles peuvent être classées dans la catégorie des « **habitations paysannes récentes** ». Ressemblant, en termes de forme, à la maison paysanne traditionnelle, le système constructif de cette habitation est assez élaboré. La structure porteuse, en poteaux-poutres, est en béton armé. La toiture constitue la grande originalité du système, rompant avec la tradition de la toiture en bois-roseaux ou en zinc, elle est constituée désormais d'un plancher en béton armé.



² Mohamed Benlkhadir & Abderrafih Lahbabi in « Architectures régionales rifaines ».

B- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES CONSTRUCTIONS

I- TYPOLOGIE D'HABITAT

Le parc logement de l'aire de l'étude, selon l'enquête exécutée au sein des ménages, connaît une diversification notable. En effet, au niveau de Mallal, c'est l'habitat rural qui est le plus répandu avec un taux de 36% suivi de l'habitat économique (32%) et le spontané (32%).

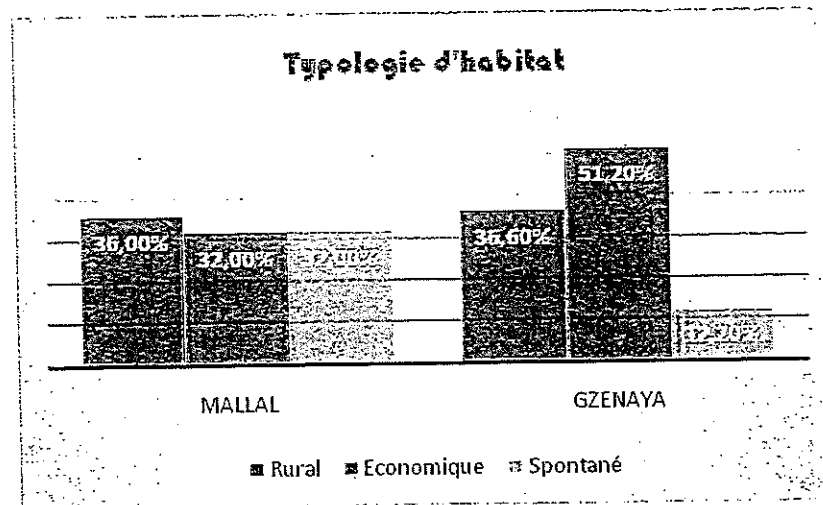
Par ailleurs, le centre de Gzenaya Janoubia présente une prédominance de l'habitat économique avec une proportion de 51,2%. Vient en second lieu l'habitat rural (36,6%) puis l'habitat spontané (12,2%).

Les constructions spontanées sont le résultat de la transition du mode de construction rural traditionnel en mode urbain. Devant la modestie des capacités financières des familles, la construction par étape se traduit par un jumelage de matériaux ruraux et urbains ; ce qui nuit à l'esthétique et à l'authenticité locale.

Typologie d'habitat au niveau de l'aire de l'étude

Type de construction	Mallal	Centre de Gzenaya Janoubia
Rural	36%	36,6%
Économique	32%	51,2%
Spontané	32%	12,2%
TOTAL	100%	100%

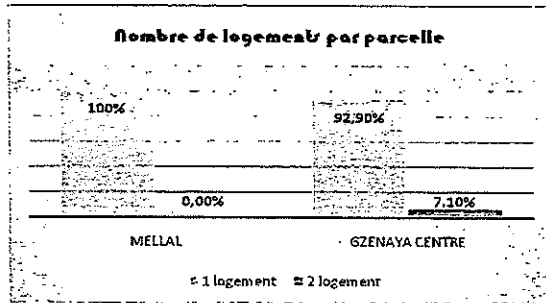
Source : Enquête-ménages 2015



Source : Enquête-ménages 2015



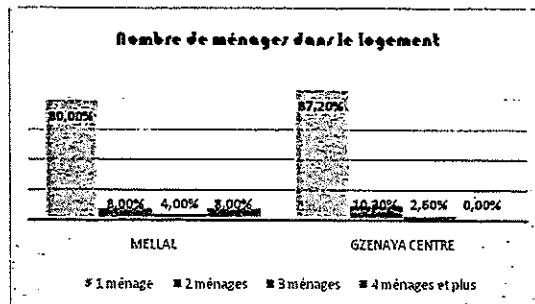
Le parc logement de l'aire de l'étude présente les caractéristiques suivantes :



Source : Enquête ménages 2015

Les résultats de l'enquête effectuée au sein des ménages affirment que l'habitat collectif est pratiquement inexistant aussi bien à Mallal qu'au centre de Gzenaya. Les ménages à deux logements représentent une proportion de 7,1% localisés au centre de Gzenaya, tandis que les habitats à un seul logement sont majoritaires.

D'après l'enquête ménages, il est visible que les logements se composent en majeure partie, au niveau des deux douars, d'un seul ménage.

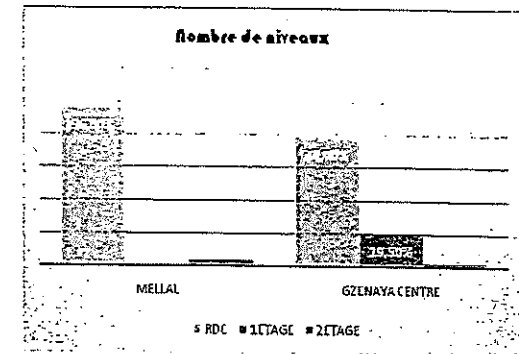


Source : Enquête ménages 2015

Cependant, seulement une minorité d'habitats où l'on rencontre deux, trois ou quatre ménages avec des proportions respectives de 8%, 4% et 8% pour Mallal.

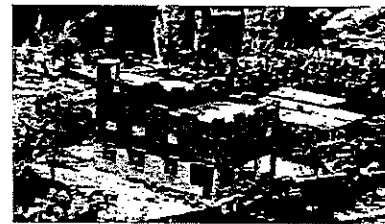
En ce qui concerne le centre Gzenaya Janoubia, les logements à deux ménages représentent 10,3% et ceux à trois ménages 2,6%. Cependant il n'y existe pas d'habitat à plus de 3 ménages.

L'habitat avec un seul niveau (RDC) est le plus répandu, aussi bien à Mallal qu'au centre de Gzenaya, avec des taux respectifs de 96% et 78%.



Source : Enquête ménages 2015

Les constructions avec un seul étage ne sont visibles qu'au centre de Gzenaya (19,5%) puisque Mallal est dépourvue de ce genre de constructions. Par ailleurs, les constructions avec deux niveaux se font rares avec des taux de 4% et 2,4% respectivement pour Mallal et le centre de Gzenaya. Ce constat reflète le caractère rural des habitations de ces deux douars.



Habitation avec un étage



Habitation avec rez-de-chaussée seulement

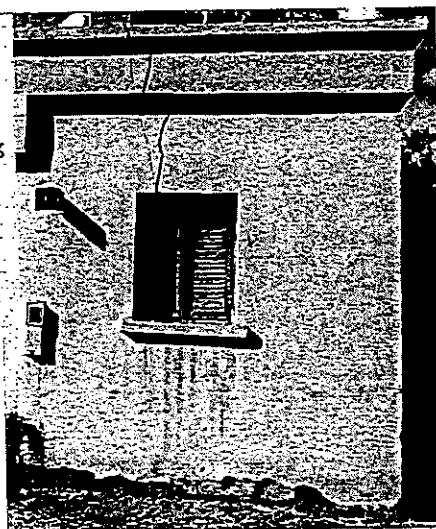
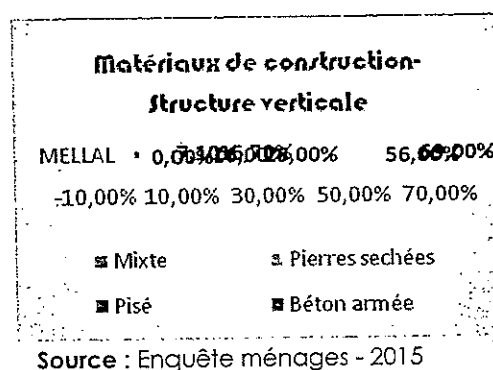
II- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Le béton constitue le principal matériau de construction au sein de l'aire de l'étude. Ceci apparait à travers les résultats de l'enquête ménages, ventilés dans le tableau suivant :

Matériaux de construction – Structure verticale

Structure verticale	Mallal	Gzenaya centre
Béton armé	56%	69%
Pisé	0%	7,1%
Pierres séchées	16%	7,1%
Mixte	28%	16,7%
TOTAL	100%	100%

Source : Enquête ménages –2015



Mur en béton

Les habitations du centre de Gzenaya Janoubia ainsi que de Mallal sont construites, en grande partie, en béton armé avec des proportions respectives de 69% et 56%. Vient en second lieu l'utilisation de matériaux mixtes avec un taux de 16,70% pour le centre de Gzenaya et 28 pour Mallal.

Par ailleurs, au centre de Gzenaya Al Janoubia, on utilise également comme matériaux de construction les pierres séchées et le pisé avec un même taux de 7,1%. A Mallal, les pierres séchées sont utilisées à 16% tandis que le pisé est inexistant.

Au niveau des toits, les matériaux diffèrent, là encore, selon le type de construction :

Matériaux de construction – Structure horizontale

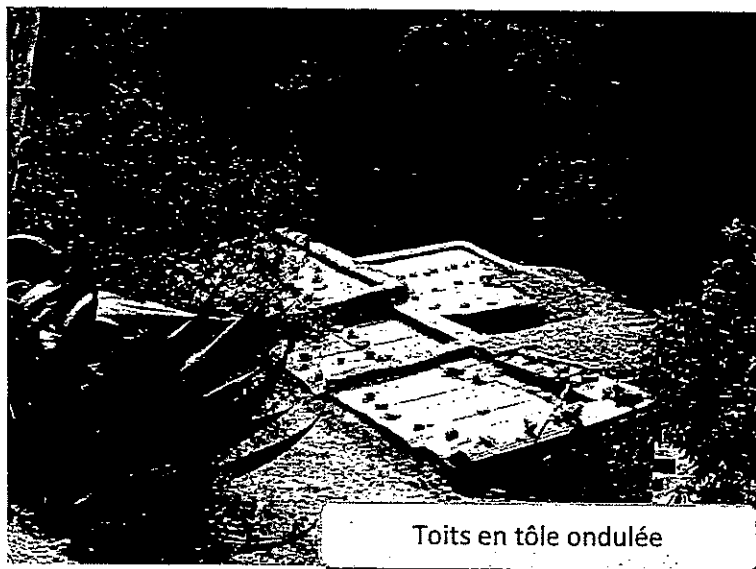
Structure horizontale	Mallal	Gzenaya centre
Dalle béton	52%	64,3%
Tôle ondulé	12%	9,5%
Roseau, bois, terre	20%	14,3%
Mixte	4%	9,5%
Autre	12%	2,4%
TOTAL	100%	100%

Source : Enquête ménages –2015

La plus grande proportion revient aux dalles en béton, soit 52% des toits de Mallal et 64,3% des toits du centre de Gzenaya. En second vient l'utilisation du roseau du bois et de la terre avec des proportions de 20% à Mallal et 14,3% au centre de Gzenaya.

Par ailleurs, les habitants de Mallal utilisent également pour la construction des toits la tôle ondulée (12%), les matériaux mixtes (4%) ainsi que d'autres matériaux (12%).

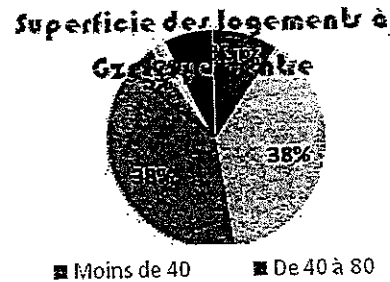
Le centre de Gzenaya quant à lui, est utilisé pour la construction des toits de ses habitations la tôle ondulée et les matériaux mixtes avec un même taux de 9,5%.



III. SUPERFICIE ET NOMBRE DE PIÈCES

■ Superficies des logements

Le volet sur la superficie moyenne des logements permet d'appréhender les types d'habitat dominants, correspondant à des segments de la demande bien précise à tenir en compte dans la formulation des zonages.



Source : Enquête ménages 2015

Ainsi ventilées, les superficies des logements mettent en relief la diversité des dimensions du cadre bâti à Mallal, allant d'environ 30 à 240m². Les constructions les plus présentes sont celles allant de 80 à 120 m², représentant 61% du total. Viennent en seconde position celles comprises entre 120 et 160 m² avec un taux de 23%. Les constructions dont la superficie est inférieure à 40 m² représentent 4%.

Le centre de Gzenaya est quant à lui dominé par des habitations dont les superficies varient entre 80 et 160 m² et qui représentent un taux de 76%. Viennent en second lieu les habitations dont les superficies varient entre 40 et 80 m² (10%).

Les habitations de moins de 40 m² constituent 5%.

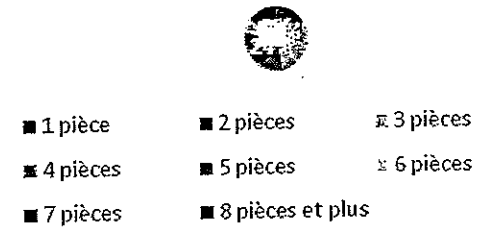
■ Nombre de pièces

Corroborés aux constats révélés par l'enquête ménages concernant les superficies des logements, les résultats en termes de nombre de pièces confirment la mixité dimensionnelle des habitations de l'aire de l'étude.

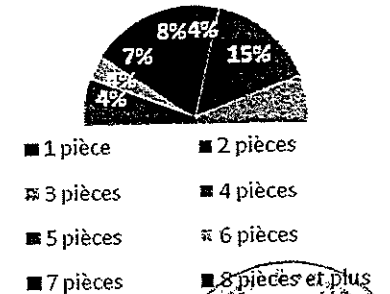
Le nombre de pièces le plus répandu à Mallal est celui de 3 à 4 pièces avec un taux de 58%. Le nombre d'habitations ayant moins de 3 pièces représente 19% et ceux de plus de 4 pièces sont de l'ordre de 23%. Il est également intéressant de signaler que 8% des habitations comportent plus de 8 pièces.

Les résultats concernant le nombre de pièces des habitations du centre de Gzenaya sont presque similaires à ceux de Mallal. En effet le taux d'habitations dont les pièces varient entre 3 et 4 sont de l'ordre de 55%. Ceux ayant moins de 3 pièces représentent 17%, et ceux de plus de 4 pièces sont de l'ordre de 28%.

Nombre de pièces à Gzenaya centre



Nombre de pièces à Mallal



CHAPITRE III : ÉQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURE ET DE SUPERSTRUCTURE

INTRODUCTION

Les équipements d'infrastructure, les équipements sociaux et les services divers constituent l'assise de toute politique de développement dans le monde rural. Leur disponibilité permet la fixation de la population autochtone, voire l'attractivité des populations riveraines. Leur manque ou insuffisance freine, par contre, le processus de développement territorial et encourage l'exode vers d'autres centres et villes mieux équipés.

A-ÉQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURES DE BASE

I- VOIRIE

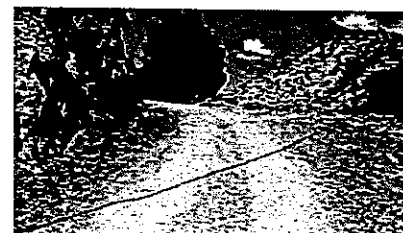
La commune de Gzenaya Al Janoubia est traversée par des routes classées, à savoir :

- ↳ Les Routes Régionales RR.505 et RR.510 menant vers le centre de Gzenaya Al Janoubia;
- ↳ La Route Provinciale RP.5450 menant vers Mallal;

Ce réseau routier permet la connectivité longitudinale et transversale de notre commune avec les grands pôles urbains régionaux et extrarégionaux.

En ce qui concerne le réseau de connexion entre les différents douars, il est généralement assuré par des pistes communales, dont la majorité nécessite un renforcement. Il s'agit de pistes et de chemins en tout venant et dont l'état reste mauvais, notamment en saison de pluie ; ce qui condamne l'accès de la

population aux services de base, comme l'éducation et les établissements de santé publique.



II- ÉLECTRICITÉ

Le taux d'électrification a enregistré une augmentation très importante durant les dernières années. Il est passé de 1,59% en 1994 à 71,19% en 2010, et ce dans le cadre du programme d'électrification rurale globale (PERG) qui a débuté en 1997 en partenariat avec l'ONEE. Ceci est généralement dû à la dispersion de l'habitat et de l'incapacité financière de la population.

III- EAU POTABLE.

En matière d'adduction en eau potable, la commune de Gzenaya Al Janoubia ne dispose d'aucun réseau public de distribution d'eau potable. En effet la majorité des foyers de la commune recoure à l'utilisation des eaux de sources ou de l'oued. Ce qui a certainement un impact négatif sur l'environnement physique et sur la santé publique de la population.

IV- ASSAINISSEMENT SOLIDE ET LIQUIDE

En termes d'assainissement, la commune de Gzenaya Al Janoubia ne dispose pas de réseau d'assainissement liquide, ni d'un service de collecte de déchets. Les seuls moyens d'évacuation des eaux usées restent le système de puits perdus ou de fosses septiques.



Évacuation des eaux usées de la municipalité d'Aknoul au niveau de la commune de Gzenaya Al Janoubia

Il importe de signaler que les eaux usées de la municipalité d'Aknoul sont évacués au niveau de la commune de Gzenaya Al Janoubia, ce qui a également un impact négatif sur l'environnement physique et sur la santé de la population.

Toutefois, de grands problèmes ont été soulevés lors de nos visites du terrain et notre enquête auprès des ménages. Cette dernière a révélé que près de 60% des ménages ressentent la pollution dans leur quartier.

Cette pollution, dont la principale origine est l'absence d'assainissement liquide et solide, se présente sous forme de mauvaises odeurs, d'animaux et insectes nuisibles, de fumée et parfois même d'eau non salubre.

B- ÉQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE

I- LES ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS ET SOCIOCULTURELS

La commune de Gzenaya Al Janoubia présente un niveau de faiblesse en termes d'équipements administratifs et socioculturels. Le siège étant situé dans le centre d'Aknoul, le centre de Mallal détient une annexe du service de l'état civil. Le centre de Gzenaya Al Janoubia abrite un local de la maison communale, cependant il reste inactif.



Siège de la commune

II- LES ÉQUIPEMENTS D'ENSEIGNEMENT

La commune de Gzenaya Al Janoubia connaît des difficultés au niveau de l'enseignement. Ceci est dû principalement à la vulnérabilité et à l'insuffisance des équipements d'enseignement.

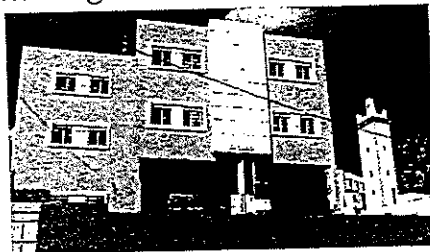
La commune dispose d'une institution d'enseignement préscolaire avec un effectif de 20 élèves. Cette école œuvre à côté des maisons coraniques dans la préparation et l'introduction d'une nouvelle génération dans le système scolaire. Cependant leur apport reste marginal face à l'effectif des enfants non touché par ce service.

Au niveau du primaire, nous enregistrons l'existence de **4 Groupes scolaires** répartis en 21 unités, dispersées dans les douars de la commune. Les enfants en âge de scolarisation (6-11ans) sont à l'ordre de 1128 dont seulement 16,67% ont rejoint l'école primaire. Cette situation est due principalement à l'éloignement des unités scolaires de la population, elles n'existent pas dans quelques douars (Leksit, Temjiart, Zaouia...), et fait qu'une bonne partie des unités scolaires présentent un manque au niveau des infrastructures, tels que l'équipement en eau potable, des bibliothèques vides et des sanitaires non disponibles... tous ces facteurs contribuent largement dans le niveau élevé de déperdition scolaire que connaît la commune.

Au niveau du **collège**, la distance moyenne qui le sépare des habitants est de l'ordre de 1,7,2 Km. Avec ces distances et les conditions du transport ainsi que les conditions topographiques et climatiques lors de l'hiver... le parcours scolaire des élèves de la commune s'arrête au niveau du primaire, surtout les filles.

La commune de Gzenaya Al Janoubia dispose également d'un **centre de formation et d'éducation** sis au centre.

Dans ce contexte, il est primordial de prévoir la requalification des unités scolaires, de prévoir un transport scolaire qui facilite le déplacement des élèves ainsi que l'augmentation de l'effectif des bourses afin d'alléger la facture de scolarité aux ménages démunis.



École Communautaire



École primaire



Transport scolaire



Centre de formation et d'éducation

III- LES ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ

La commune de Gzenaya Al Janoubia connaît un manque au niveau des équipements sanitaires. Les habitants des douars reculés dans les montagnes souffrent de la grande distance qui les sépare du **centre de santé se trouvant à Aknoul** et desservant les habitants de la couronne de Gzenaya centre.

Le **centre de santé** de Mallal qui est le plus proche ne peut satisfaire qu'un nombre restreint de services, vu ses équipements sanitaires modestes et l'effectif très réduit du personnel (une infirmière) ; ce qui amène les habitants de la couronne de Mallal, eux aussi, à se déplacer vers Aknoul.

La distance moyenne des habitats au service sanitaire est estimée de 9,9 Km. Parcourir cette distance sur un site accidenté et les routes dégradées qui mènent vers les douars sont des facteurs qui déclarent défectueux le service sanitaire dans la commune.



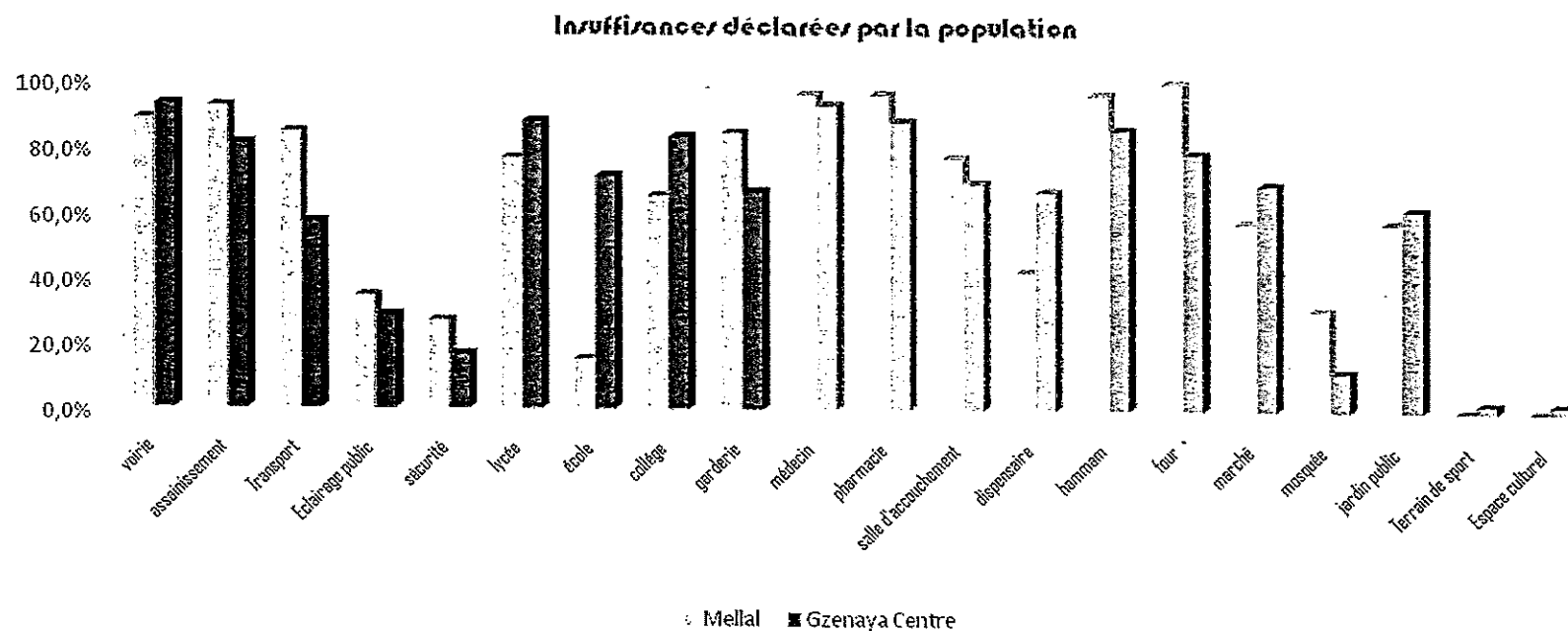
Centre de santé communal de Mallal

C- INSUFFISANCES DES CENTRES

La satisfaction des besoins de la population locale en termes d'équipements supra et infrastructurés reste le principal objectif des documents d'urbanisme. Or celle-ci exige, tout d'abord, l'identification de ces besoins, et ce à travers l'examen des carences qualitatives et quantitatives de l'espace, ainsi que par des sondages auprès de la population,

détectant les services qu'ils estiment défaillants et révélant leurs aspirations quant à leur amélioration.

Les résultats obtenus nous permettrons une programmation équitable des équipements aux court, moyen et long termes, selon les priorités.



Source : Enquête-ménages 2015

Telles que déclarées par la population enquêtée, les insuffisances au niveau des centres objets de l'étude peuvent être regroupées par catégorie de la manière suivante :

I. INSUFFISANCES EN ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ

Il s'agit des insuffisances les plus pressantes, vu le caractère qu'elles revêtent directement sur la santé et le bien-être de la population. Les déclarations de la population à ce niveau atteignent les **96% à Mallal et 93% à Gzenaya Aljanoubia**, notamment en termes de la nécessité de la présence du médecin. Vient en suite le besoin d'une pharmacie, déclaré par 96% et 88% des enquêtés respectivement. L'amélioration des services des équipements de santé est soulignée par plus des deux tiers des enquêtés.

Ainsi, il est indispensable de prévoir l'amélioration des conditions sanitaires au niveau du centre de santé qui desservent la population de la commune de Gzenaya Aljanoubia et de prévoir également la formation et la mise en valeur des compétences des accoucheuses traditionnelles locales.

II. INSUFFISANCES EN ÉQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURE

Il s'agit de l'un des soucis les plus exigeants de la population locale. Elles concernent en premier lieu la défaillance de la voirie, déplorée par près de **93%** des habitants de Gzenaya centre et **88,5%** de ceux de Mallal. Les problèmes

d'assainissement sont soulevés par **81%** et **92%** des ménages respectivement.

Trouver un moyen de transport est une autre préoccupation de la population locale. Les taux de **84,6%** des déclarations à Mallal et de **57,1%** à Gzenaya centre révèlent l'urgence de résoudre ce problème avec la mise en place, entre autres, d'un système de transport adéquat et d'une halte routière au service des voyageurs.

Viennent ensuite les problèmes de l'éclairage public et de sécurité, déclarés par une bonne proportion des enquêtés.

La prise en compte de ces besoins dans la programmation des équipements par ce plan d'aménagement, permettra un aménagement au service de l'homme et de son cadre de vie urbain et social.

III. INSUFFISANCES EN ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

A ce niveau, les habitants de Gzenaya centre révèlent le besoin de création d'un Hammam (**85,7%** des enquêtés), d'un four (**78,6%**), d'un marché (**69%**) et d'une mosquée (**11,9%**).

Au niveau de Mallal, les besoins dans ce domaine sont d'un four (**100%**), d'un Hammam (**96,2%**), d'un marché (**57,7%**) et d'une mosquée (**30,8%**).

L'importance de ces pourcentages exprime le niveau d'urgence de leur programmation dans le cadre de cette étude de plans d'aménagement.

IV. INSUFFISANCES EN ÉQUIPEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Dans ce domaine, la population propose :

- La construction d'un lycée, une action souhaitée par **88%** des enquêtés à Gzenaya centre et **76,9%** de ceux de Mallal;
- La construction d'une autre école, réclamée par **71,4%** des enquêtés Gzenaya centre et seulement **15,4%** de ceux de Mallal;
- La construction d'un collège a également été soulevée par les habitants des deux centre, à raison de **83,3%** et **65,4%** respectivement à Gzenaya et Mallal;
- La construction de garderies pour les petits enfants est également soulignée, respectivement par **66,7%** et **84,6%** des enquêtés ;

V. INSUFFISANCES EN ÉQUIPEMENTS CULTURELS, DE SPORT ET DE LOISIRS

Les jardins publics viennent en tête des besoins dans ce domaine. Ils représentent près de **62%** des déclarations des habitants de Gzenaya centre et **57,7%** de ceux de Mallal.

Les terrains de sports et les espaces culturels ont été proclamés par une minorité des enquêtés, particulièrement à Gzenaya centre (**2,4%**).

Toutefois, l'étude soulève l'absence d'autres équipements socioculturels à l'instar de bibliothèques, de salles multimédia, de salles de sports, d'équipements socioculturels et de loisirs,... et que la population ne classe pas parmi ses besoins prioritaires.

Il revient donc au présent plan d'aménagement de faire des propositions transversales, touchant tous les domaines socioéconomiques et intéressant toutes les catégories de la population.

DEUXIEME PARTIE : PROJECTIONS SOCIO-SPATIALES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

CHAPITRE I : PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES

A. PRINCIPES DES PROJECTIONS

De par la nature de la présente étude, le diagnostic dressé dans la première phase de l'étude, a pour objet de relever le double défi suivant :

- ❖ Permettre la compréhension de la situation actuelle de l'aire de l'étude et l'évaluation des conditions de vie de sa population ;
- ❖ Constituer le véritable point d'ancrage de la formulation des projections et de la définition des tendances.

Compte tenu des développements précédents, et si nous considérons que le premier objectif a été atteint, la cohérence de notre démarche nous incite dans cette partie à orienter nos investigations dans le sens prospectif. Les tendances à définir et les projections à formuler ne peuvent évidemment pas être considérées comme des prédictions parfaites. L'essentiel de l'acte de projeter consiste surtout dans la délimitation des frontières au-delà desquelles la validité des propositions retenues n'est plus garantie. Les projections que nous allons formuler comportent donc probablement une marge d'incertitude et excluent de facto les mutations radicales qui, si elles se produisent, risquent de bouleverser les données de base et les tendances qui en découlent.

Ainsi, et quel que soit le degré de fiabilité et de précision qu'elles puissent atteindre, les présentes projections démographiques ne peuvent prétendre à l'exactitude des effectifs annoncés, mais tenteront de les approcher tant que possible. Pour ce, les calculs menés à cet égard prendront en considération les principales composantes démographiques et les conditions socioéconomiques de la population de l'aire de l'étude.

Deux scénarios (ou variantes) sont donc présentés : un scénario tendanciel et un scénario volontariste, utilisant tous deux la formule exponentielle suivante :

$$P_t = P_0 * (1+r)^x, \text{ où :}$$

P_t : l'effectif de la population à la date t

P_0 : l'effectif de la population à la date de départ

r : Le taux d'accroissement annuel intercensitaire moyen

x : Nombre d'années de projection (la différence entre la date de départ et l'année de projection)

B- RÉSULTATS DES PROJECTIONS

I. SCÉNARIO TENDANCIEL

La méthode tendancielle tient compte de l'évolution passée, pour décrire la tendance future de la population. Elle suppose que la population évoluerait dans les années à venir selon le rythme d'accroissement antérieur et qu'il n'y aurait pas de grandes mutations en termes de mortalité, de fécondité et de migration.

Cette variante s'appuie donc sur l'hypothèse d'une croissance démographique allant dans le sens de la tendance observée durant la décennie des deux derniers recensements, étant deux sources nationales officielles. Elle considère ainsi que la population continuera sa croissance à un rythme presque équivalent à celui enregistré entre 2004-2014.

Nous optons dans ce cas pour le taux d'accroissement annuel global, observé dans la commune rurale de Gzenaya Aljanoubia, soit **(-1,75%)**.

Nous procédons, toutefois, par des projections partielles, couvrant Gzenaya centre et Mallal, et des projections globales, couvrant l'ensemble du territoire communal.

Précisons dans ce cas que :

- Gzenaya centre correspond aux agglomérations dites "Izemouren" et "Bouisli". Ces deux douars comptaient au RGPH 2004 environ **958 habitants** répartis sur **172 ménages** ;

- L'agglomération de Mallal a été délimitée en collaboration avec les responsables de la commune durant nos enquêtes de terrain. L'enquête ménages, qui a couvert la totalité de cette agglomération, a pu estimer sa population en 2015 à quelques **130 âmes** réparties sur **26 ménages**.

Ainsi, les projections qui suivent vont se baser sur ces données pour estimer les populations et ménages des deux entités et de la commune à l'horizon du plan d'aménagement.

Projections de la population – Scénario tendanciel

	Année	2004	2014	2020	2026
Gzenaya centre	Population	958	800	720	650
	Ménages	172	145	130	115
Mallal	Population	-	130	120	105
	Ménages	-	26	23	20
Total Commune rurale	Population	11860	9937	8940	8040
	Ménages	2038	1983	1785	1605

Source : Population et ménages Mallal 2015 : Enquête ménages
Population et ménages Gzenaya centre 2004 : RGPH
Population et ménages de la commune 2014 : RGPH 2014



Selon le scénario tendanciel, **la population de l'aire de l'étude serait, globalement, en régression :**

- Le centre Gzenaya afficherait, en 2020, 720habitants et 130 ménages, pour atteindre à l'horizon du plan d'aménagement environ 650 habitants et 115 ménages ;
- L'agglomération de Mallal passerait de 120 habitants et 23 ménages en 2020 à 105 habitants et 20 ménages en 2026 ;
- A l'échelle communale, la population serait de 8940 habitants en 2020, répartis sur 1785 ménages pour atteindre, en 2026 environ 8040 habitants et 1605 ménages.

Ce scénario tendanciel est à éviter, car il est synonyme d'un vidage progressif de l'aire de l'étude et sa commune mère ; chose qui se contredit avec les objectifs de la présente étude, notamment le développement socioéconomique et spatial de ce territoire.

En fait, la méthode tendancielle présente l'inconvénient du maintien de la tendance antérieure. Ainsi, en projetant une situation à partir d'un constat réel basé sur la croissance globale, on projette aussi les circonstances du moment et les données à caractère structurel et conjoncturel qui sont susceptibles de connaître des changements à l'avenir.

Cette remarque fondamentale nous amène à opter pour une méthode volontariste, où des facteurs socioéconomiques endogènes et exogènes sont sensés agir dans l'évolution

II. SCÉNARIO VOLONTARISTE

Ce scénario se permet de corriger la tendance antérieure par l'introduction de certaines données socioéconomiques, spatiales et conjoncturelles importantes. Dans ce sens, il est primordial de prendre en compte les projets communaux en cours de réalisation, les projets qui peuvent être réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des présents plans d'aménagement, ainsi que les possibilités de développement d'un climat d'investissement privé.

Ce deuxième scénario prend en considération les tendances évolutives des principaux indicateurs sociodémographiques, annonçant une augmentation de la procréation, donc de la hausse de la croissance démographique, notamment :

- La jeunesse de la population locale (51% ont moins 35 ans à Gzenaya centre et 61% à Mallal) ;
- L'importance de la proportion des mariés (68,5% à Gzenaya centre et 54,3% à Malla) ;
- L'âge modéré au premier mariage, situé à 29,6 ans ;
- Le taux de natalité de l'ordre de 21,4 pour mille...

Il tient aussi compte des orientations générales de développement de l'aire de l'étude, notamment :

- L'amélioration du cadre de vie général de la population et le renforcement de l'attractivité locale par l'aménagement du réseau viaire, l'amélioration de l'accessibilité et de la connectivité par rapport à l'armature provinciale et régionale, ainsi que par le branchement au réseau public d'assainissement et l'adduction en eau potable ;
- La mise à niveau paysagère et architecturale locale et la promotion d'un habitat réglementaire authentique ;
- La promotion d'une économie plus productive et génératrice de revenus et de richesses ;
- La valorisation des actions de qualification des ressources humaines ;
- L'encouragement des investissements privés, notamment dans les domaines agroindustriels et touristiques...

Ainsi, l'on propose, pour l'aire de l'étude, un taux d'accroissement évolutif, soit un TAMA de l'ordre de 4% pour la première période 2014-2020, puis un TAMA de 6% à l'horizon du plan d'aménagement (à l'instar des douars les plus attractifs de la commune). Ce TAMA serait plus modéré pour la commune, soit 1,5% durant la première période et 3% durant la deuxième.

Pour les ménages, on suppose le maintien de la tendance à la baisse de la taille moyenne tant aux deux agglomérations étudiées qu'à l'échelle de toute la commune.

Projections de la population - Scénario volontariste

Année	2004	2014	2020	2026	
Gzenaya centre	Population	958	800	1015	1440
	Ménages	172	145	200	300
Mallal	Population	-	130	160	225
	Ménages	-	26	30	50
Total Commune rurale	Population	11860	9937	11190	13360
	Ménages	2038	1983	2330	2970

Source : Population et ménages Mallal 2015 : Enquête ménages
Population et ménages Gzenaya centre 2004 : RGPH
Population et ménages de la commune 2014 : RGPH 2014

Ainsi, selon la variante volontariste :

- Le centre Gzenaya afficherait, en 2020, 1015habitants et 200 ménages, pour atteindre à l'horizon du plan d'aménagement environ 1440 habitants et 300 ménages ;
- L'agglomération de Mallal passerait de 160 habitants et 30 ménages en 2020 à 225 habitants et 50 ménages en 2026 ;
- A l'échelle communale, la population serait de 11190 habitants en 2020, répartis sur 2330 ménages pour atteindre, en 2026 environ 13360 habitants et 2970 ménages.

CHAPITRE II : PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

A. PRINCIPES ET FONDEMENTS

Bien que la commune rurale de Gzenaya Aljanoubia soit située dans une zone à caractère montagneux et que son climat soit de type semi-continentale à aride à influence méditerranéenne, avec des pluies irrégulières, elle est dotée de ressources hydriques très importantes, à même de lui faire bénéficier d'une culture irriguée. En effet, le réseau hydrographique traversant la commune est constitué d'oueds et de Chaâbas, dont principalement **Oued Messouda**, et la commune abrite une multitude de sources d'eau et de puits.

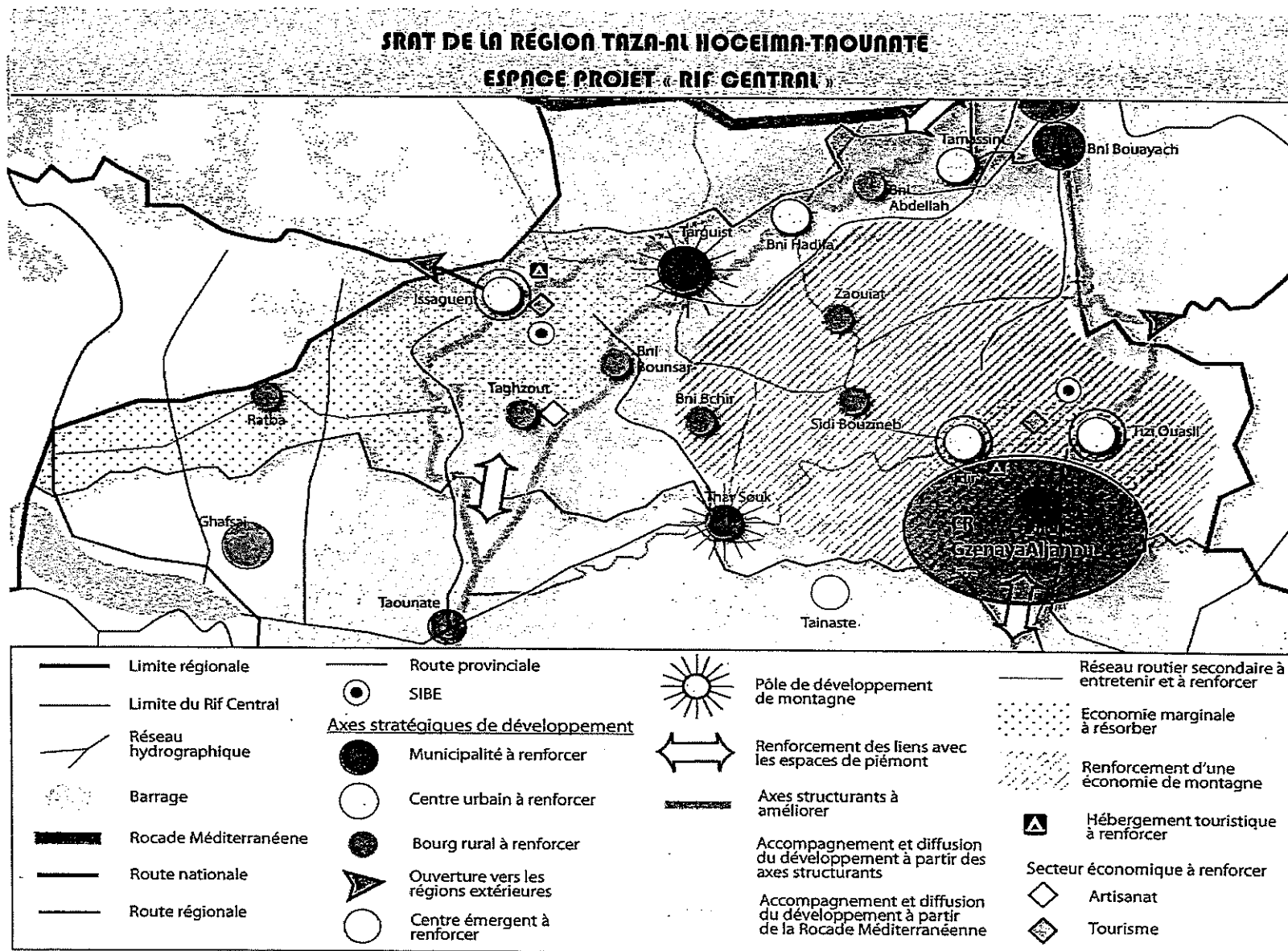
Selon ce constat, les perspectives économiques de la commune annoncent la promotion d'une **agriculture moderne irriguée**, basée sur l'arboriculture, avec l'apparition de quelques activités accompagnantes, notamment de **commerce** et de **services**.

Les perspectives économiques de la commune tiennent compte des principales orientations de l'étude du **SRAT** de la région de Taza Al Hoceima Taounate. Cette étude a classé la commune de Gzenaya Aljanoubia dans l'espace projet du « **Rif central** ». Cet espace projet est qualifié de zone de montagne, caractérisée par la prédominance de plantations arboricoles fruitières. L'activité de la population est surtout basée sur l'agriculture pluviale essentiellement l'arboriculture fruitière (amandier, olivier,...etc.), les céréales et les légumineuses comme cultures intercalaires. Des foyers d'irrigation sont développés le long des vallées.

Par ailleurs, les potentialités naturelles de la zone offrent de grandes possibilités de développement de niches spécifiques du tourisme écologique et culturel.

Les orientations stratégiques du SRAT proposées pour cet espace sont :

- ↳ **La préservation et la valorisation des ressources naturelles** : visant la protection et la reconstitution du couvert végétal par des actions de reboisement afin d'améliorer le cadre naturel et réduire les effets d'érosion pluviale et l'instabilité des sols.
- ↳ **Le développement d'économies alternatives aux circuits.**
- ↳ **L'amélioration des conditions de vie de la population** : Pour ce faire, une mise à niveau des localités urbaines existantes est nécessaire. De petite taille et peu équipées, ces localités, surtout celles du Rif central oriental, ne parviennent pas à capter l'exode rural des campagnes environnantes.
- ↳ **Le désenclavement des zones rurales isolées** : Les infrastructures routières sont fragilisées par les fortes pentes et les conditions climatiques difficiles. Non reliées directement entre elles par des infrastructures routières suffisantes, deux zones se dessinent dans l'organisation fonctionnelle du Rif Central.



Les perspectives économiques établies dans le cadre de cette étude se basent sur le principe de reconfirmation de la première vocation de la commune, à savoir **la fonction agricole** et faire de ce secteur un moteur de développement d'autres activités économiques. Ceci est possible moyennant l'engagement de la commune dans le programme national tracé par le **Plan Maroc Vert**.

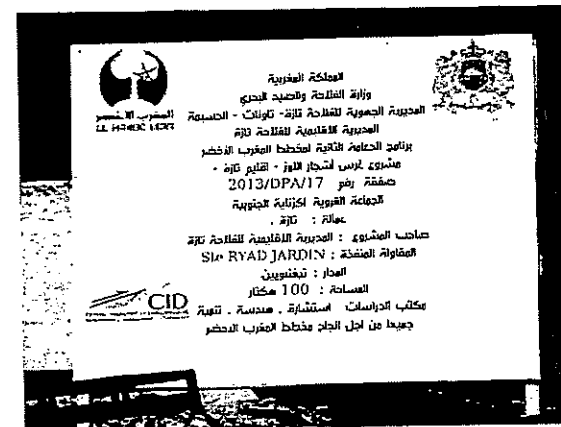
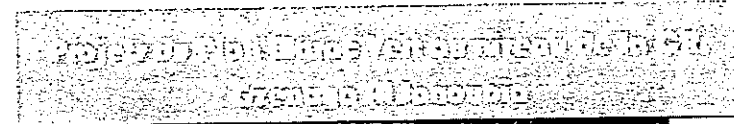
A l'échelle provinciale, 31 projets ont été retenus dans le cadre du plan Maroc vert pour développer les filières de production végétale et animale, nécessitant un montant global de 974,13 millions de DH.

Les 15 projets retenus dans le cadre du premier pilier du plan couleront plus de 208,6 millions de DH dont 165 MDH réservés à 12 projets de **stockage des grains**, 17,83 MDH pour la **valorisation du lait** y compris la province de Guercif, 17,47 MDH pour **l'engraissement des bovins et caprins** et 8,3 MDH pour **la valorisation du miel**.

Les 16 autres projets prévus dans le cadre du deuxième pilier du plan nécessiteront plus de 765,52 MDH dont 598,2 MDH pour la réalisation de 12 projets pour **l'extension et la valorisation de l'olivier** et 165 MDH pour **le développement de l'amandier**.

Le programme d'aide américain «Millenium Challenge Account» (MCA) accorde 415,5 MDH pour le financement en 5 ans des opérations de **plantations et d'entretien** de 32.000 ha (25.200 ha en **olivier**, 5.300 ha en **amandier** et 1.500 ha en **figuier**).

Le Fonds Hassan II consacre aussi 93 MDH pour le projet de développement de la filière de l'olivier au profit de 2.800 agriculteurs des communes rurales de Traïba et Béni Ftah (cercle de Taineste). Il attribue également 73 MDH pour le projet de développement de la filière amandier sur 2.100 ha au profit de 6 communes rurales relevant du cercle d'Aknoul.



B. PRINCIPAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT

S'appuyant sur les orientations de ces deux études stratégiques et partantes du diagnostic établi dans le cadre du présent Plan d' Aménagement, les principales actions à même de rehausser les secteurs porteurs de l'économie locale portent sur les axes de développement que voici :

I. LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DE MONTAGNE, IRRIGUÉE ET PLUS RENTABLE

Cet axe requiert l'élaboration d'un plan de développement agricole PDA, outil de planification visant la définition d'une vision concertée du développement de l'agriculture en montagne et la détermination des meilleurs moyens d'exploiter pleinement le potentiel agricole et d'entreprendre des actions concrètes pour la commune. Ce plan aura pour finalité :

- La mise en place d'un programme de formation des agriculteurs et des éleveurs de la commune (**centre de formation agropastoral - CFA**) ;
- La subvention financière des agriculteurs intéressés pour l'acquisition d'outils hydrauliques appropriés en vue d'encourager l'irrigation localisée, système économe d'eau (le goutte-à-goutte en l'occurrence) ;
- La protection des zones agricoles à forte productivité contre le déferlement de l'urbanisation, par **l'encouragement du regroupement des habitations** et le contrôle rigoureux des constructions ;
- La mise en valeur des terrains de **parcours par des cultures fourragères** adaptées (atriplex, luzerne, cactus...) en vue d'améliorer le rendement de l'élevage ;

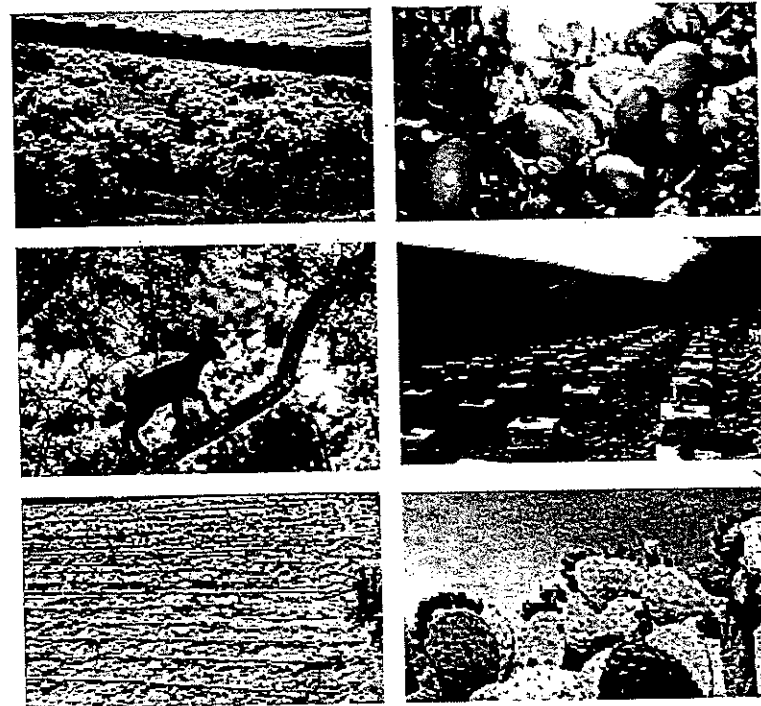
- L'encouragement de l'élevage **caprin** ;
- L'amélioration des races du cheptel local par des races plus prolifiques ;
- L'amélioration de l'état de la voirie en vue de faciliter l'acheminement des produits agropastoraux vers le marché extérieur ;
- La reconversion des exploitations fragiles de la céréaliculture en plantations des productions à plus forte valeur ajoutée (**oliviers, amandiers, figuiers, pommiers, cactus, caroubiers,...**) ;
- Le soutien technique et financier des petits agriculteurs et des éleveurs et leur organisation dans des **coopératives** ;
- L'encouragement des investissements privés portant sur de nouveaux modèles d'agrégation (**aviculture moderne, ruches modernes, plantes aromatiques et médicinales...**) ;
- L'encouragement des cultures bio par l'organisation de concours de qualité et de foires intercommunales ;
- L'amélioration des revenus agricoles par l'adoption de nouveaux modes de production ainsi que par la territorialité des plus-values et la valorisation des produits du terroir ;
- L'encouragement de la création de coopératives agropastorales...

Le rapport de Diagnostic Territorial Participatif, préalable au PCD de la commune de Gzenaya Aljanoubia soulève les aspirations de la population dans le domaine agricole, soient :

- Le réaménagement du centre agricole d'Aknoul, avec l'appui technique et financier aux agriculteurs (engrais, semences sélectionnées et fourrages...);
- Le développement de la culture des arbres fruitiers et l'augmentation des quantités de plants fournis aux agriculteurs;
- L'extension des zones irriguées et l'amélioration des procédés de stockage des eaux;
- L'entretien des séguias existantes et la création d'autres séguias au niveau des douars;
- La mise à la disposition des éleveurs des médicaments et des fourrages;
- La redynamisation du service vétérinaire et sa dotation en un médecin vétérinaire permanent;
- La programmation de sessions de vaccinations et de contrôle qualité à l'échelle des douars;
- La création à Mallal d'un centre annexe au centre technique agricole d'Aknoul...
- La promotion et l'appui à la création de coopératives agricoles féminines : Aragne, miel, chèvre...;
- La construction d'un réservoir d'eau à : Ait Onma, Amlou, Irhalen;
- La construction d'un barrage à ORIGA;
- La création des barrages collinaires et la réalisation d'une étude pour les possibilités d'irrigation;

- L'amélioration de la situation des terres agricoles (épierrage...);
- La diversification des plantations au niveau des douars (amandes, caroubier...);
- La programmation d'étude scientifique sur le produit naturel local;

Le développement d'une agriculture de montagne plus rentable



LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DE MONTAGNE PLUS RENTABLE

II. LA PROMOTION ET LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS NON AGRICOLES

Cet axe vise la diversification du tissu économique local et l'élargissement des champs d'action des différentes catégories de la population. La commune détient dans ce domaine les atouts nécessaires, notamment les produits agropastoraux actuels et potentiels (olives, amandes, figues, pommes, viande, miel, laine,...).

Les activités non agricoles à développer concernent différents domaines, notamment le commerce, les services, le tourisme l'artisanat et l'administration. Elle interpelle par conséquent :

- **L'adoption d'une stratégie de marketing territorial** pour la promotion des produits locaux (huile d'amande et d'olive, conserves ou confiture de figues, essences des plantes aromatiques et médicinales, miel, viandes caprines et lait...), en vue de conquérir les marchés externes, régionaux et nationaux ;
- **La promotion d'une activité industrielle non polluante** par :
 - L'encouragement de l'installation **d'unités frigorifiques** pour la conservation des produits locaux;
 - La création de coopératives de développement, de promotion et d'exploitation des plantes aromatiques et médicinales se trouvant dans les montagnes ;
 - La création de coopératives de développement, de promotion et d'exploitation des produits laitiers des caprins ;
 - La création d'une coopérative de conditionnement et de mise en bouteille de miel ;
- **La promotion du commerce et de l'artisanat en rapport avec les produits de terroir :**

- L'organisation des secteurs du commerce et de l'artisanat en partenariat avec leurs chambres respectives et les coopératives provinciales et régionales ;
- Le développement d'une formation professionnelle dans les domaines de l'artisanat et du commerce ;
- L'encouragement de la commercialisation des produits artisanaux par la création de petites associations et coopératives d'artisanat pour faire valoriser le savoir-faire exercé généralement à domicile ;
- La création de "**Dar Saniâa**" pour l'occupation des femmes et des filles de la commune, la promotion de leur savoir-faire par l'organisation d'ateliers ou de foires d'exposition, ainsi que l'organisation de sessions de formation des adhérentes aux techniques de commercialisation et de promotion de leurs produits ;
- L'étude de possibilités d'octroi de dons aux jeunes diplômés de la commune pour la création de petites ou moyennes entreprises commerciales et/ou artisanales (**ruches modernes, unités de menuiserie, moulins électriques, unités de tissage, unités de vente...**) ;
- L'encouragement de la création de nouvelles associations pour l'organisation des secteurs de commerce, d'artisanat et des services ;

Le rapport de Diagnostic Territorial Participatif, préalable au PCD de la commune soulève les aspirations de la population pour la promotion des activités non agricoles, soient :

- Pour le commerce, l'aménagement du souk hebdomadaire de Mallal;

- Pour le tourisme, l'amélioration de l'accessibilité et la promotion du territoire (jbel Kouine à Mallal, Cascade Ach Ghrab à El Marj, grottes de Tighenbaouine, forêts de chasse...);
- La mise en place de structures d'hébergement et d'animation;
- La formation de cadres touristiques...

La promotion et la diversification des activités non agricoles



III-LE DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME ÉCOLOGIQUE ET CULTUREL

L'étude du SRAT de l'ex-région de Taza-Al Hoceima-Taounate prévoit, pour la zone du Rif Central, le **développement d'un tourisme écologique et culturel**. En effet, la commune recèle de nombreux atouts et potentialités touristiques, notamment :

- ↳ La forêt avec sa faune et sa flore diversifiées, **en tant qu'espace de chasse** ;
- ↳ Ses oueds, ses sources d'eau et ses cascades, où pourrait se développer **une activité de pêche de sport et de dépaysement** ;
- ↳ Ses paysages agricoles verdoyants, à même de promouvoir un tourisme rural ou **l'agritourisme**, permettant aux touristes citadins (comme principal segment) d'apprécier les produits spécifiques de ce terroir et de renouer les liens avec la nature....

La commune rurale de Gzenaya peut également offrir des **espaces de randonnée spédestres, équestres ou à vélos**, moyennant un aménagement paysager authentique des rivières et leurs vallées. L'intérêt de ces randonnées est la découverte de la faune et de la flore spécifique de la zone.

Il reste à signaler que la commune est relativement bien desservie en voies de communication (passage des routes régionales RR.505 et RR.510 et des routes provinciales RP.5404 et RP.5405) outre sa situation au centre du tripôle Taza-Al Hoceima-Dirouch, constituant un carrefour entre le Rif Central et le Rif Littoral. Cette situation permettra à notre commune de recevoir des touristes citadins à la recherche de bien-être et de l'aire pure de montagnes afin de fuir le stress des villes. Dans ce sens nous proposons :



- ↪ La mise en place d'unités d'hébergement (fermes d'hôtes, résidences touristiques, gîtes, chez l'habitant...);
- ↪ La construction d'une unité d'accueil et d'orientation touristique (Maison d'accueil touristique...) ou d'un centre d'information touristique (CIT);
- ↪ L'encouragement de la réalisation d'unités de restauration traditionnelles;
- ↪ L'aménagement des abords des oueds et leur équipement en mobiliers urbains, en éclairage,...
- ↪ Le reboisement des collines et montagnes limitrophes;
- ↪ Le contrôle de la chasse dans la zone et la création d'une réserve de chasse;
- ↪ La programmation d'évènements périodiques pour l'animation et le renforcement de l'attractivité du centre (Moussems, Foires,...);
- ↪ L'encouragement des MRE à l'investissement touristique dans leur commune d'origine...

IV- LE DÉSENCLAVEMENT DU TERRITOIRE ET LEDÉVELOPPENT D'UN CADRE DE VIE DÉCENT

Le développement socioéconomique de notre aire d'étude ne peut avoir lieu sans son désenclavement, le renforcement de son accessibilité, l'amélioration de ses services de base et la promotion de son cadre architectural et paysager.

Ainsi, il s'avère judicieux de mettre en place une stratégie de développement socio-spatiale, visant la valorisation et la requalification des entités objets de l'étude en termes de programmation des équipements d'infrastructure et de superstructure, ainsi qu'en termes de rehaussement de la qualité architecturale et paysagère.

Ainsi, il est du devoir du présent plan d'aménagements de proposer les actions suivantes :

- ↪ **L'entretien des pistes existantes ;**

- ↪ **La construction et l'aménagement de nouvelles pistes** à même de renforcer l'accessibilité entre les différentes composantes territoriales de la commune et ses environs;
- ↪ **L'amélioration des services rendus par le dispensaire de Mallal** (affectation d'un médecin permanent, renforcement du personnel paramédical, dotation en matériel médical et médicaments nécessaires,...);
- ↪ L'encouragement du secteur privé pour la construction de **pharmacies**;
- ↪ La mise en place d'un certain nombre **d'établissements préscolaires** pour répondre aux besoins de la population dans ce domaine;
- ↪ La mise en place de **Dar Taliba**;
- ↪ L'aménagement des équipements visant l'encadrement et l'orientation des jeunes et des femmes de la commune (**foyers féminin, centre culturel, centre de formation, maison de jeunes, bibliothèque et autres...**);
- ↪ La création d'un **centre de formation professionnelle** prodiguant des formations spécialisées dans les domaines de l'agriculture moderne, de l'élevage, du tourisme et de l'artisanat;
- ↪ La création **d'espaces de loisirs, des jardins et places publiques, des espaces verts...**;
- ↪ L'aménagement d'un **terrain de sport polyvalent**;
- ↪ L'aménagement d'une **halte routière** et d'une **station de services**;
- ↪ L'étude de possibilité de l'adduction des foyers en **eau potable**;
- ↪ La réalisation d'une **étude d'assainissement** pour la dotation de l'aire de l'étude en un système d'assainissement liquide et solide convenable à la

topographie et aux spécificités des centres étudiés (pentes, habitat éclaté...);

- ↳ **L'implantation d'arbres** le long des voies principales, la mise en place de trottoirs et **l'implantation de panneaux de signalisation** et d'indication des principales entrées de l'aire de l'étude ;
- ↳ **L'aménagement paysager des chemins et pistes** menant vers les champs agricoles ;
- ↳ L'encouragement et la promotion de **l'architecture traditionnelle locale**, moyennant la réalisation de plans types et d'ordonnements homogènes pour les façades ;
- ↳ L'introduction d'œuvres artistiques dans la conception des logements (Zellig beldi, bois, fer forgé...);
- ↳ L'amélioration des techniques de constructions traditionnelles et la formation des maçons locaux...

Le rapport de Diagnostic Territorial Participatif, préalable au PCD de la commune soulève les aspirations de la population dans ces domaines, proposant :

- Le renforcement du personnel paramédical du dispensaire de Mallal ;
- La construction de salles de soins équipées ;
- La mise en place d'unités mobiles à diverses spécialités ;
- La mise en service de l'ambulance ;
- La formation des accoucheuses traditionnelles ;

- La création d'un foyer féminin et d'une salle pluridisciplinaire ;
- La création de terrains de sports dans divers douars ;
- La construction d'annexes scolaires dans tous les douars non encore desservis ;
- L'adduction en eau potable et le branchement au réseau d'électricité des quatre groupes scolaires ;
- La construction de bibliothèques dans les quatre groupes scolaires ;
- La construction de digues ou murs de protection des écoles contre les inondations ;
- La mise à disposition de transports scolaires pour les douars non encore desservis ;
- La construction de logements de fonctions pour les enseignants pour lutter contre l'absentéisme récurrent ;
- La construction de structure d'hébergement des étudiants (internat, Dar Talib...);
- La construction d'un centre d'alphabétisation des femmes ;
- La construction d'un centre pour la population à besoins spécifiques ;
- La construction de Dar Al Oumouma ;

Modèles d'aménagement socio-collectifs



Centre culturel / Maison de jeunes



Bibliothèque



Foyer féminin



Jardin d'enfants



Place publique / Espace vert

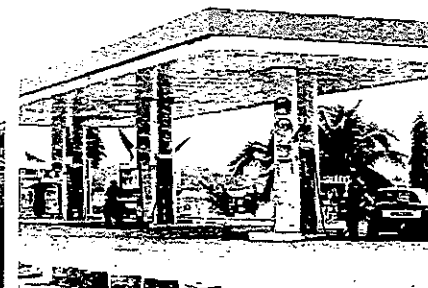


Aire de jeux

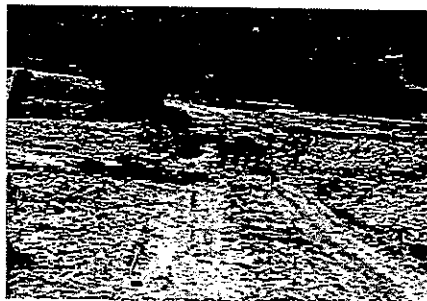
Modèles d'aménagement urbain et paysager



Halte routière



Station de service



Aménagement des bords des oueds



Aménagement des routes et des pistes



Amélioration de l'architecture traditionnelle locale

V- LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le territoire communal de Gzenaya Aljanoubia appartient à la zone géographique du Prérif, une zone accidentée, fragile, sismique, marquée par l'importance de sa configuration morphologique, constituée de montagnes, de nappes phréatiques, d'un réseau hydrographique de surface important, de vallées, de forêts d'une faune et flore variées, de beaux paysages verdoyants,...

De sa part, la commune rurale de Gzenaya Aljanoubia recèle de ressources naturelles inédites : Oueds, forêts, couvert végétal, ainsi que des espaces agricoles et des arbres fruitiers, notamment d'oliviers et d'amandiers.

Ces ressources sont actuellement exposées à de nombreux risques, notamment :

- ↳ La pollution due à l'évacuation des eaux usées dans l'absence d'un système d'assainissement ;
- ↳ La dégradation du couvert végétal ;
- ↳ La régression des surfaces des forêts ;
- ↳ L'érosion des hauts sites ;
- ↳ La sécheresse et la désertification ;
- ↳ Les inondations et les glissements de terrains ;

Pour cela, leur protection s'avère l'une des priorités pour le développement durable de la zone.

Dans ce cadre, nous proposons à travers le présent Plan d'aménagement, pour la gestion des ressources naturelles du territoire de la commune :

- ↳ **La gestion des zones inondables et la maîtrise des risques**, et ce par la réalisation de digues, de murs de protection ou, éventuellement, des barrages collinaires ;
- ↳ **Le reboisement de la forêt** en dégradation incessante pour la protection des sols contre la désertification et l'érosion ;
- ↳ **L'aménagement des ouvrages de stockage et de distribution des eaux** de consommation et d'irrigation pour éviter le gâchis ;
- ↳ L'organisation d'ateliers de **sensibilisation des agriculteurs** sur les moyens d'économie d'eau et sur les nouvelles techniques d'irrigation localisée ;
- ↳ L'encouragement et la sensibilisation des usagers de la forêt et des oueds à **l'application des clauses de la charte de l'environnement** et du développement durable ;
- ↳ L'adoption du **concept d'éco-conditionnalité** qui consiste à n'attribuer les aides que si l'agriculteur respecte les obligations de la loi sur l'eau ;
- ↳ Le lancement, en partenariat avec l'ONEP, d'une étude du **schéma directeur d'assainissement liquide** de la commune ;
- ↳ La couverture de l'aire de l'étude en **réseaux d'assainissement liquide et solide** adéquats ;
- ↳ **L'aménagement des bassins versants** limitrophes ;
- ↳ L'approvisionnement en eau potable et assainissement liquide de tous les équipements publics de la commune (écoles rurales, dispensaires, mosquées...) ;

↳ L'investissement dans le romarin et le thym pour des fins pharmaceutique et thérapeutique...

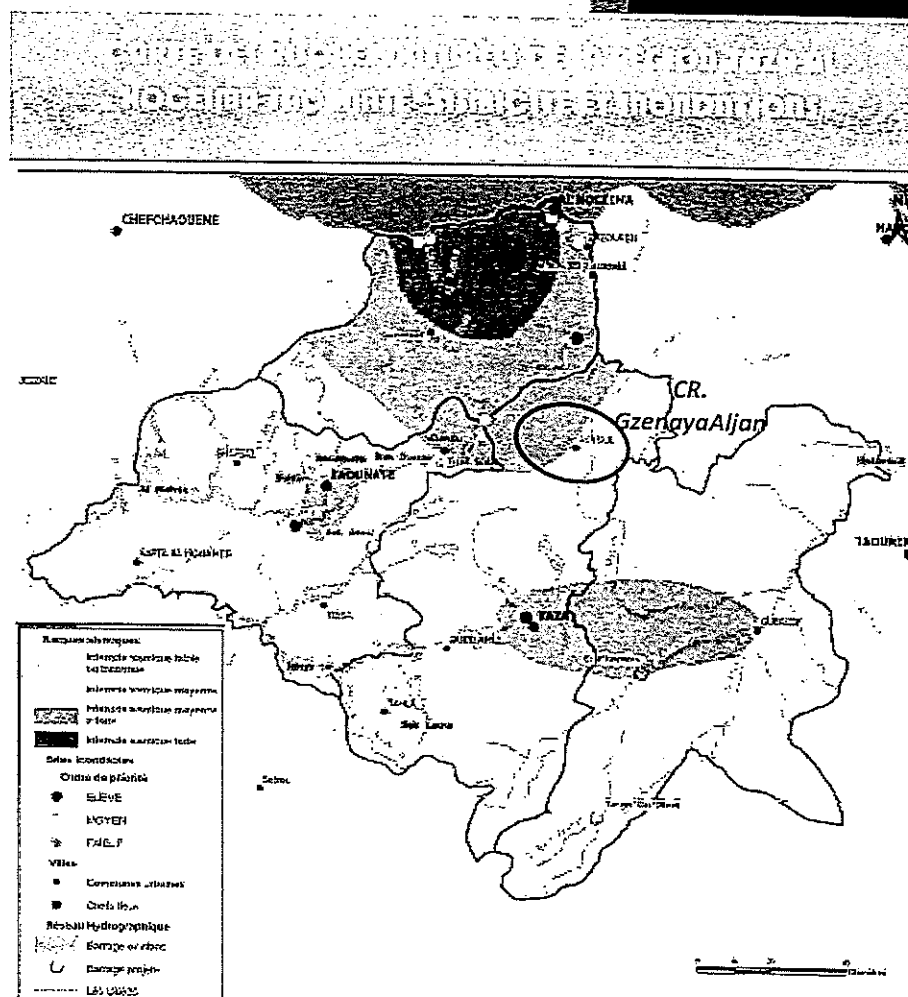
Par ailleurs, il importe de signaler que l'ex- région de Taza Al Hoceima Taounate a vécu plusieurs catastrophes d'ordre naturel :

- ↳ Le séisme d'Al Hoceima de 2004 ;
- ↳ Les inondations de Taounate en 2009 ;
- ↳ Les invasions des acridiens en 2005 au niveau de la province de Guercif.

La carte ci-contre présente les risques sismiques et inondations au niveau régional en distinguant l'intensité de ceux-ci :

A l'examen de cette carte, il apparaît que la commune rurale de Gzenaya Aljanoubia appartient à la zone sismique d'intensité moyenne à forte.

Pour ce, les présents plan d'aménagement devraient se baser sur la réglementation relative à la construction parasismique RPS2000, et prendre en compte, dans leurs propositions les normes parasismiques rendues obligatoires depuis 2002.



Source : SRAT de l'ex- région de Taza-Al Hoceima-Taounate

CHAPITRE III : PRESENTATION DU PROJET DES PLANS D'AMÉNAGEMENT DES CENTRES DE GZENAYA AL JANUBIA ET MALAL AU 1/2000

En révision de l'ensemble des éléments et conclusions du diagnostic qui tracent l'image socio-économique et spatiale actuelle des centres de Gzennaya Al Janoubia et celui de Malal, il paraît clair qu'ils n'ont jusqu'à présent pas tiré avantage de leur potentiel de développement varié lié principalement à leur fonction dans l'armature rurale communale et à leurs positions dans l'armature urbaine principalement provinciale.

I - LES OBJECTIFS DU PLAN D'AMENAGEMENT

Les principaux objectifs des Plan d'aménagement des deux centres peuvent être résumés ainsi qu'il suit :

- Renforcer la fonction centrale du centre à l'échelle communale et de polarité dans l'armature communale ;
- Donner aux centres les moyens susceptibles d'élever leurs attractivités et leurs niveaux de compétitivité en vue de les qualifier à jouer des rôles plus dynamiques au sein de l'espace communal voire même provincial ;
- Fédérer et organiser les tissus existants ;
- Orienter et maîtriser l'extension urbaine des deux centres.

II - LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT

Les principes d'aménagement qui doivent guider la conception de ces documents sont issus des recommandations du débat national sur l'aménagement du territoire. Ainsi, l'aménagement du centre doit :

- Etre pragmatique et réaliste et ce, en tenant compte des capacités financières, techniques et humaines réelles de la commune pouvant être mises en œuvre pour réaliser les aménagements prévus (préservation, entretien et renforcement du patrimoine existant, rationalisation de l'exploitation du foncier, etc.) ;
- Etre axé sur l'homme dans la mesure où celui-ci est considéré comme composante essentielle du développement local (amélioration du cadre de vie, offre d'emploi, etc.) ;
- Protéger et mettre en valeur les spécificités locales et régionales ;
- Etre en harmonie avec la nature (ne pas empiéter sur l'arrière-pays agricole etc.) ;
- S'inscrire dans une vision globale de développement durable.

III - LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES D'AMÉNAGEMENT

Les options d'aménagement à retenir pour les Plans d'aménagement des centres de Gzennaya Al Janoubia et de Malal prendront en compte les facteurs suivants :

- Les données démographiques et socio-économiques actuelles ;
- Les contraintes naturelles, techniques, foncières, etc. ;
- L'estimation des besoins de la population ;
- La volonté exprimée par les différents acteurs locaux et régionaux de donner à ce centre les moyens nécessaires pour jouer un rôle de polarisation et de structuration de l'espace communal.

Les plans d'aménagement des centres de Gzennaya Al Janoubia et celui de Malal auront, par ailleurs, le souci et l'ambition de fédérer les tissus éclatés des centres via un aménagement global et harmonieux qui prend en considération l'ensemble des composantes spatiales des centres à savoir l'occupation actuelle des sols, les contraintes naturelles, etc...

IV - LES OPTIONS D'AMÉNAGEMENT DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DES CENTRES DE GZENAYA AL JANOUBIA ET MALAL

Dans le souci d'intégration des différentes composantes spatiales des centres et de la recherche d'une cohésion équilibrée, harmonieuse et totale des tissus urbains et au regard à l'existence de contraintes topographiques et hydrographiques, les options d'aménagement retenues dans la conception des projets des Plans d'aménagement des centres de Gzennaya Al Janoubia et Malal peuvent se décliner ainsi qu'il suit :

- 1- Le fondement de toute la conception urbanistique du PA et de la composition spatiale du centre de Gzennaya Al Janoubia repose sur l'épine dorsale du centre constituée de la voie principale traversant le centre à savoir la RR 505... ainsi que sur la prise en compte des différentes contraintes physiques dont notamment la topographie et les servitudes réglementaires. Il en est de même pour le centre de Malal au regard au passage de la RR 510 ;
- 2- Afin de renforcer l'attractivité des centres de Gzennaya Al Janoubia et Malal, les projets de plans d'aménagement ont programmé la réalisation de plusieurs nouveaux équipements socio-économiques, culturels, éducatifs et sportifs ;

- 3- les plans d'aménagement des centres de Gzennaya Al Janoubia et Malal optent pour le renforcement et le rééquilibrage des pôles actuels. Le souci étant l'équilibrage de la répartition des équipements tant sur le plan spatial qu'en terme de rang et d'accessibilité aux services publics ;
- 4- La typologie d'habitat projetée est constituée d'habitat de densité moyenne à Rez-de-chaussée + 1 étage. L'objectif étant de répondre à la demande actuelle et future, de la diversifier et d'élever le niveau d'urbanité du centre tout en gardant le souci d'intégration paysagère des centres dans leur environnement rural ;
- 5- Les Plans d'aménagement ont prévus également des zones agricoles (RA) aux alentours des parties à urbaniser, et ce, pour faire face à un développement éventuel de l'habitat non réglementaire ;
- 6- Pour ce qui est du schéma d'organisation de la circulation, les Plans d'aménagement des centres de Gzennaya Al Janoubia et Malal ont opté pour une trame hiérarchisée de voirie pour structurer l'organisation spatiale des deux centres et assurer une liaison directe et fluide entre ces différentes composantes :

- Voies structurantes de 20 m d'emprise ;

- Axes de liaison et de desserte des quartiers entre 15 et 12 m ;
- Voies de contournement de 15 m et 20 m ;
- Aménagement de parkings de stationnement, de places en nombre suffisant par endroits qui s'y prêtent.

V - EVALUATION DES SUPERFICIES DES PLANS D'AMENAGEMENT

Recoupé avec les besoins relevés sur terrain et avec les différentes normes sectorielles, les futurs plans d'aménagement ont été conçus dans l'optique d'une mixité sociale, d'un renforcement et d'une diversification de la base économique, du renforcement du rôle des pôles urbains structurants du territoire communal et émergeant dans son territoire provincial dans le cadre d'une complémentarité avec les territoires limitrophes.

Par ailleurs, les projets des Plans d'aménagement des centres de Gzennaya Al Janoubia et Malal est un compromis, le moins qu'on puisse dire qu'il est difficile à définir, entre :

- Les besoins des populations futures à l'horizon 2026 ;
- La volonté et les approches volontaristes des acteurs locaux afin de dynamiser et de rehausser le rang des centres en tant que pôles structurants de l'espace communal et intercommunal ;

- La prise en compte du faible taux de mise en œuvre des documents d'urbanisme à l'échelle nationale au regard à bon nombre de contraintes dont principalement celles financières, foncières, procédurales,...
- Le souci de ne pas hypothéquer le devenir et de l'extension des centres par un zonage et une réglementation sensiblement plus généreuse par rapport aux besoins du centre sur la prochaine décennie ;

A la lumière de ce qui précède, le tableau suivant fait état de la contenance des Plans d'aménagement des Centres de **Gzennaya Al Janoubia et Malal**, en définissant les différentes affectations et sous-affectations en nombre, en superficie, existants, projetés,...etc.

TABLEAU DE CONTENANCES DU CENTRE DE GZENNAYA AL JANUBIA

AFFECTATION	Superficie (m²)
ZONE VILLAS (D)	37 514
ZONE D'HABITAT CONTINU A DEUX NIVEAUX (R+1) (HE1)	72 094
ZONE D'HABITAT CONTINU A TROIS NIVEAUX (R+2) (HE2)	167 704
ZONE D'HABITAT À RESTRUCTURER (ZR)	7 997
ZONE D'ACTIVITES (ZA)	21 626
ZONE D'ANIMATION ET LOISIRS (ZT)	7 363
ZONE NON AEDIFICANDI	321 123
ZONE DE BOISEMENT (RB)	122 026
ZONE AGRICOLE (RA)	1 220 416
EQUIPEMENTS	38 458
CIMETIERE	3 668
ESPACES VERTS, PLACES ET PARKINGS	9 448
VOIRIE	250 801
PÉRIMÈTRE D'AMÉNAGEMENT	2 280 238

TABLEAU DE CONTENANCES DU CENTRE DE MALAL

AFFECTATION	Superficie (m²)
ZONE D'HABITAT CONTINU A TROIS NIVEAUX (R+2) (HE2)	48 143
ZONE NON AEDIFICANDI	119 230
ZONE DE BOISEMENT (RB)	18 363
ZONE RURALE (RA)	486 236
EQUIPEMENTS	32 099
ESPACES VERTS, PLACES ET PARKINGS	7 296
VOIRIE	76 983
PÉRIMÈTRE D'AMÉNAGEMENT	788 350

